



LABORATOIRE DE SOCIOLOGIE
D'ANTHROPOLOGIE
ET D'ETUDES AFRICAINES

LAS ANEA



REVUE DEZAN

NUMERO 015

VOLUME II

UAC, Décembre 2018

REVUE DEZAN

NUMERO 15, Volume II, Décembre 2018

Directeur de publication

Albert TINGBE-AZALOU

*Chef de la Filière Sociologie-Anthropologie,
Ecole Doctorale Pluridisciplinaire*

Rédacteur en Chef

IMOROU Abou-Bakari

Maitre de Conférences des Universités (CAMES)

Comité Scientifique

Pr. Michel BOKO (Bénin), Pr. Prospère I. LALEYE (Sénégal),
Pr. Albert TINGBE-AZALOU MC (Bénin), Pr. Francis AKINDES (Côte
d'Ivoire), Pr. Maxime Da CRUZ (Bénin), Pr. Thomas BIERSCHEK
(Allemagne), Pr. Yendoukoa Lalle LARE, MC (Togo), Pr. Albert
NOUHOUAYI (Bénin), Gautier BIAOU, MC (Bénin), Pr. Mamoudou
IGUE (Bénin), DANIQUE TAMASSE Roger, MC (Togo), MONGBO Rock
(Bénin), Pr. Issiaka KONE (Côte d'Ivoire), Pr. Séri DEDY, Pr. Elisabeth
FOURN (BENIN), Alkassoum MAIGA (BURKINA FASO) et Pr. Lolouvou
Foly HÉTCHÉLI (TOGO), HOUNGNIHIN Rock

Comité de Lecture

Pr Toussaint TCHITCHI (Bénin), Pr. Sylvain ANIGNIKIN Bénin),
Pr. Paulin T. HOUSSOUNOU (Bénin), Pr. Albert TINGBE AZALOU, MC (Bénin),
Pr Roch Gnahoui DAVID (Sénégal), IGUE Babatundé Charlemagne (Bénin),
MIDIOHOUAN Guy Ossito (Bénin), MEDEGAN Ambroise (Bénin)

Recueil, agencement et mise en forme des textes

TOGBE Codjo Timothée & SOSSOU Tokandé Romuald

DEZAN

NUMERO 015, VOLUME 2, 2018

UAC, DECEMBRE 2018

Toute correspondance est adressée au :
Comité de Rédaction de la revue DEZAN
01 BP 526 Cotonou, République du Bénin
revuedezan@yahoo.fr

Toute reproduction sous quelle forme que ce soit est interdite et de ce fait passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la production du droit d'auteur en République du Bénin.

ISSN 1840-717-X DU 4^{ème} trimestre

Dépôt Légal N°6378 du 4^{ème} trimestre

Ce numéro a été réalisé grâce à l'engagement, aux conseils et observations d'enseignants et chercheurs du Département de Sociologie-Anthropologie et d'autres entités de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey Calavi.

Nous tenons à témoigner de notre reconnaissance aux **Professeurs Michel BOKO, Guy Ossito MIDIOHOUAN, Ambroise MEDEGAN, Bertin YEHOUEYOU et Maxime da CRUZ.**

Dr. TOGBE Codjo Timothée a assuré le recueil, l'agencement et la mise en forme des textes. Le tout, sous la supervision du Rédacteur en Chef **Dr. Abou-Bakari IMOROU.**

Sommaire

SCIENCE, PHILOSOPHIE ET VIE POLITIQUE CHEZ PAULIN HOUNTONDJI. Kouamé Hyacinthe KOUAKOU	7
LE DROIT A LA VILLE CONTRE L'EMANCIPATION, QUELLE PLACE POUR LE DROIT AU VILLAGE AU TOGO ?	27
KPOTCHOU Koffi	
L'EMPLOI SALARIÉ DANS LA STRATÉGIE D'INSERTION SOCIO PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE	45
Dr Robert G. LOBA & Franck Yapo YAPO	
MEDICALISATION DE L'ALLAITEMENT SOUS CONTRAINTES DES SOINS DE PLANTES MEDICINALES AUX ENFANTS DE 0 A 6 MOIS PAR LES MERES ALLAITANTES A DJANGLANMEY (SUD-BENIN)	63
PIERRE CODJO MELIHO, LAURE MACEIDO & CODJO ADOLPHE KPATCHAVI	
SYMBOLIQUE ET USAGE DE L'EAU DANS LES PALAIS ROYAUX D'AGBOMÈ AU SUD DU BENIN	83
Dr. Bruno MONTCHO,	
TRANSHUMANES PASTORALE, POLITIQUE ET RELIGIEUSE : CAUSES STRUCTURELLES ET ENJEUX CONJONCTURELS	107
Docteur Hermann Juste NADOHOU & Docteur Ingénieur Flora Josiane CHADARE	
LE LOBI D'HIER ET LE LOBI D'AUJOURD'HUI : Une anthropologie de la fluctuation de l'image de soi par l'autre.....	119
Augustin PALE	
SENTIMENT D'EFFICACITE, SOUTIEN HIERARCHIQUE ET EQUILIBRE EMPLOI – FAMILLE	133
PARI Paboussoum	
LE MANIOC : DE LA SOUDURE ALIMENTAIRE À L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ EN PAYS FÂAFOUË DE L'ÉPOQUE PRÉCOLONIALE À 1912	145
Karamoko SYLLA	
ROLE DES INSTITUTIONS LOCALES DANS LA GESTION DU FONCIER RURAL DANS LES FERMES AGRICOLES DANS LE BENIN MERIDIONAL : CAS DE LA COMMUNE DE ZAGNANADO	163
Charlemagne TOMAVO	
ROLES ET JEUX DE ROLES DES ACTEURS DANS LA GESTION DE LA FILIERE COTON DANS UN CONTEXTE DE REFORMES INSTITUTIONNELLES DANS LA COMMUNE DE KANDI	181
Montacer M. TOURE, Abdul-Razak KOTCHONI, Nasser M. BACO et Rigobert C. TOSSOU1	
SELF AND SOCIETY IN GEORGE ELIOT'S JANET'S <i>REPENTANCE</i>	197
Ibrahim YEKINI	
ACQUISITION MASSIVE VERSUS ACCAPAREMENT DES TERRES AGRICOLES A ALLADA (BENIN) : VERS UNE RECOMPOSITION DE L'ESPACE RURAL ET DES ACTEURS DU JEU FONCIER LOCAL ?	207
NASSI Karl Martial	

LA RÉIFICATION DU VIVANT ET LES IMPLICATIONS D'UNE MORALE DIFFÉRENTIELLE CHEZ CLAUDE BERNARD	227
Christian Kouadio YAO	
LE TRAITE DE PROTECTORAT ENTRE LA FRANCE ET LE ROYAUME CABE ET SES VICISSITUDES : 1894-1910	243
Patrick Joël ADJIVESSODE	
MISSIONNAIRES ET PRESSE ECRITE AU TOGO : 1901-1960	267
Ningui Wéssowa MAYEDA	
QUAND LES TEXTES NE DISENT PAS TOUT OU LA NECESSITE DE CO-ETATISATION : UNE ANALYSE DES PRATIQUES DE GESTION DES ECOLES ET DES REGIONS PEDAGOGIQUES AU BENIN :	283
TAMA Clarisse et BADJAGOUN Emmanuel	
LES ENJEUX FONCIERS DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI AU SUD DU BENIN	319
Jean-Philippe HOUNMAVO	
LES COLLECTIVITES TERRITORIALES A LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) AU BENIN : LE CAS DE L'ODD N°4 RELATIF A L'EDUCATION DANS LA MUNICIPALITE DE PORTO-NOVO.....	345
Dr DAKPO Pascal Codjo, Pr TINGBE-AZALOU Albert, Dr LOKOSSOU Hortense	
STRATÉGIE ET ACTION PUBLIQUE EN AFRIQUE : QUELLE CONTRIBUTION DE L'ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES À LA RESOLUTION DES PROBLÈMES COLLECTIFS ?	367
ATCHOU SODJADA ESSOUSSO	
LES RESEAUX SOCIAUX ET LA COMMUNICATION POUR LA SANTE EN MILIEU JEUNES	413
Angeline NANGA – ADJAFFI	
MECANISME ENDOGENE DE SECURISATION DU FONCIER DANS LA COMMUNE DE BANTE	431
Charles L. BABADJIDE	
UNE SOCIOLOGIE COMPREHENSIVE DE L'ACTION SOCIALE DES OUVRIERS DE MOLEX EN FRANCE ET DE L'IBETEX AU BENIN	455
Fidèle K. AYENA	

UNE SOCIOLOGIE COMPREHENSIVE DE L'ACTION SOCIALE DES OUVRIERS DE MOLEX EN FRANCE ET DE L'IBETEX AU BENIN

Fidèle K. AYENA

Assistant en Science politique
Faculté de droit et de Science politique
Université d'Abomey-Calavi
République du Bénin
Tél. : (00229) 94614242
E-mail : fidelayena@hotmail.com

Résumé

Le licenciement puis le chômage dans les sociétés industrielles et postindustrielles ne sont pas seulement de simples facteurs conjoncturels que tentent de réguler les politiques de l'emploi mais aussi des éléments catalyseurs d'une certaine conscience politique dans le monde ouvrier. Cette conscience politique récurrente est plus que jamais manifeste dans le comportement social de l'ouvrier à travers une mobilisation proactive et continue par la voie médiatique ou politique. Ainsi, la défense des intérêts individuels et collectifs de l'ouvrier, du chômeur ou du licencié ne se limite plus à la seule lutte ouvrière ou syndicale mais procède aussi d'une réelle contre-offensive politique et médiatique. Cette étude vise à comprendre les nouvelles configurations sociales et politiques des luttes ouvrières en partant des exemples d'une part, des deux cent quatre-vingt-trois (283) ouvriers dont cent quatre-vingt-onze (191) licenciés de Molex à Villemur-sur-Tarn en France, un groupe américain d'électronique automobile, suite aux décisions de délocalisation, de fermeture et de liquidation judiciaire de leur usine en 2009 et d'autre part, des ouvriers de l'IBETEX à Parakou (Industrie Textile du Bénin) devenue COTEB après sa reprise d'activités au début des années quatre-vingt-dix.

Mots-clés : syndicalisme, ouvrier, délocalisation, politique, liquidation, politiques publiques, politiques publiques de l'emploi, mondialisation, Molex, IBETEX.

Abstract

The dismissal then unemployment in the industrial societies and postindustrial are not only of simple factors of the economic situation that try to control the employment policies but also elements catalysts of a certain political conscience in the working world. This recurring political conscience is more than ever expresses in the social behavior of the blue-collar worker through a proactive and continuous mobilization by the media or political way. Thus, the defense of the individual and collective interests of the blue-collar worker, the unemployed or the redundancy is not limited any more to the only workers' struggle or trade-union but also proceeds of a real political and media counter-offensive. This study aims at understanding the new social and political configurations workers' struggle on the basic of the examples on the one hand, of two hundred eighty-free (283 the) working ones including one hundred ninety one (191) laid off of Molex to Villemur-on-Tarn in France, an American group of automobile electronics, following the decisions of delocalization, closing-down and compulsory liquidation of their factory in 2009 and on the other hand, blue-collar workers of the IBETEX (Textile industry of Benin at Parakou) that becomes COTEB after its renewal of activity at the beginning of the Nineties.

Keywords: trade unionism, blue-collar worker, delocalization, policy, liquidation, policies, employment policies, globalization, Molex, IBETEX

Introduction

« *Indignez-vous* », c'est par ce verbe, cet impératif catégorique que Stéphane Hessel²³⁸ invitait, au-delà de la jeunesse française, les jeunes du monde entier, à l'indignation face à tout ce qui peut susciter en eux le sentiment de résistance, à se mobiliser partout, pour leurs droits, par tous les moyens légitimes. C'est dans le champ d'action de ce verbe inchoatif que s'inscrivent les luttes ouvrières et les mouvements sociaux face aux phénomènes grandissants de délocalisations, des fermetures d'usines, de

²³⁸ Hessel (Stéphane), *Indignez-vous !* Paris, Indigène Editions, 2010. Homme de gauche et européen convaincu, Stéphane Frédéric Hessel fut un diplomate et un militant politique français d'origine allemande. Résistant, il rejoint les Forces françaises libres en 1941 avant d'être arrêté et déporté à Buchenwald. Ecrivain engagé, Stéphane Hessel est connu pour son engagement en faveur des droits de l'Homme, pour la cause des sans-papiers et pour le règlement pacifique du conflit israélo-palestinien. Avant sa mort, le 27 février 2013 à Paris, il a écrit et fait publier en 2010 son manifeste au succès international : *Indignez-vous !*

perte d'emploi etc. qui interpellent au plus haut point le syndicalisme. Dans son article « Le syndicalisme vu par la science politique », Sophie Bérout affirme que :

« Les syndicats peuvent effectivement être considérés, selon la formule employée par Robert Goetz-Girey dans l'avant-propos de son étude, « comme un élément essentiel des structures contemporaines » de la société. Ce qui revient à dire que l'angle de vue politologique se justifie par la nécessité de comprendre les modes d'institutionnalisation du pouvoir syndical au sein de la « démocratie industrielle », cette dernière étant profondément marquée par l'antagonisme entre le capital et le travail. »²³⁹ .

Ainsi, pour Sophie Bérout qui fait le constat selon lequel l'intérêt que la Science politique française avait porté au phénomène syndical et plus globalement au mouvement ouvrier a été très ponctuel,

« Loin d'être abordé comme un fait social total, le syndicalisme intègre la catégorie des groupes de pression, chers à Jean Meynaud, et participe au lobbying généralisé dans les sociétés démocratiques modernes. Cette approche est appelée à marquer durablement la science politique : elle se retrouvera, au début des années 1980, dans la problématique du néo-corporatisme et prendra encore plus d'essor, par la suite, avec la constitution d'une approche centrée sur les politiques publiques. »²⁴⁰ .

On peut aussi essayer de comprendre le fait syndical par la sociologie de l'intérêt lorsqu'il faut défendre collectivement, pour chaque acteur du corps social, son outil de travail face à toutes sortes de menaces. Cet intérêt corporatiste est toujours d'actualité dans tous les pays touchés par le syndicalisme, qu'il soit réformiste, socialiste ou chrétien, d'expression corporatiste, fasciste ou de lutte des classes au sens de la distinction des doctrines syndicales – syndicalisme autonome et révolutionnaire et

²³⁹ Bérout, (Sophie), « Le syndicalisme construit par la science politique ». Ubbiali, Georges ; Epistémologie du syndicalisme : construction disciplinaire de l'objet syndical, L'Harmattan, pp.13-34, 2005, Logiques sociales. <halshs-00138344> en ligne, [consulté le 21 décembre 2018], p 5 du PDF version en ligne.

²⁴⁰ Bérout, (Sophie), « Le syndicalisme construit par la science politique ». Ubbiali, Georges ; Epistémologie du syndicalisme : construction disciplinaire de l'objet syndical, L'Harmattan, Op. Cit. p 7 du PDF version en ligne.

syndicalisme intégré et constructeur – postulées par Robert Goetz-Girey d'après une réflexion de Sophie Bérout²⁴¹.

Selon le dictionnaire de la langue française, Larousse, il faut entendre par syndicalisme, « *un mouvement ayant pour objectif de grouper des personnes exerçant une même profession en vue de la défense de leurs intérêts ; l'ensemble des syndicats, l'action des syndicats, de leurs membres (ou encore) la doctrine visant à faire jouer un rôle aux syndicats dans la vie de la nation* »²⁴². Ce rôle dans la vie de la nation n'a pas que des creusets sociaux ou sociétaux mais aussi des leviers politiques. C'est le cas des ouvriers des usines de Molex²⁴³ à Villemur-sur-Tarn dans le Sud de la France, fermée en 2009 et de l'IBETEX²⁴⁴ au Nord du Bénin, fermée pendant plusieurs années puis devenue COTEB²⁴⁵ après sa reprise d'activité en 1990 mais aujourd'hui, en attente de réhabilitation par les Chinois²⁴⁶.

La présente étude, en circonscrivant clairement ses objectifs méthodologiques et sociologiques, présente pour nous un double intérêt scientifique : d'abord un intérêt herméneutique dans la mesure où la connaissance de ces problèmes sociaux (délocalisations, fermetures d'usines, licenciements, chômages et comportements politiques des ouvriers), prend de l'ampleur aujourd'hui et doit, à ce titre, mobiliser davantage l'attention des chercheurs en sciences humaines et sociales. Ensuite, un intérêt discursif et interdisciplinaire dans le sens où cette étude ambitionne avec beaucoup de pertinence de produire un travail pluridisciplinaire en interpellant le sens d'analyse scientifique et méthodologique de toutes les disciplines qui ont ainsi pour champ de connaissance les phénomènes et comportements sociaux. La science politique étant une science carrefour, la connaissance des phénomènes sociaux implique naturellement de la part du chercheur un véritable esprit d'ouverture, une détermination sans faille, de la ténacité et un vrai sens

²⁴¹ Bérout, (Sophie), « Le syndicalisme construit par la science politique ». Ubbiali, Georges ; Epistémologie du syndicalisme : construction disciplinaire de l'objet syndical, L'Harmattan, pp.13-34, 2005, Op. Cit.

²⁴² *Dictionnaire de la langue française* Encyclopédie Larousse en ligne.

²⁴³ C'est un groupe américain de l'électronique pour automobile implanté en France à Villemur-sur-Tarn

²⁴⁴ Industrie Béninoise du Textile.

²⁴⁵ Complexe Textile du Bénin.

²⁴⁶ Dans sa parution du 1^{er} Septembre 2018, le Matinal titrait : Bénin : Bientôt la réhabilitation du COTEB selon une annonce du ministre de l'agriculture Dossouhoui (Gaston) qui a évoqué un probable partenariat privé avec un groupe chinois.

de l'organisation. Ces qualités sont requises pour mettre en œuvre cette étude comparative²⁴⁷, sociologique et politique afin de mieux cerner les problèmes sociaux dus à la déferlante contemporaine des délocalisations, des arrêts d'usines, des licenciements et du chômage en déterminant leur inférence sur le comportement social voire politique des ouvriers ou du monde des travailleurs. Du Sud au Nord, les conséquences pour l'ouvrier de la perte de son emploi frappent sans nuance tout le corps social, quel que soit le niveau de vie. Cet axe de recherche qui s'intéresse aux mouvements sociaux et ouvriers interpelle non seulement les comportements des acteurs visant la défense des intérêts collectifs mais aussi les politiques publiques et sociales qui tentent d'y répondre.

Le phénomène récurrent des délocalisations et fermetures d'usines présente toujours deux faces économiques et sociopolitiques opposables : une face forcément reluisante pour les pays d'accueil des entreprises délocalisées et une face plutôt délétère pour les pays délaissés en général et pour les ouvriers ou salariés concernés en particulier. De fait, les effets pervers de toute délocalisation pour la population des ouvriers ou salariés dans les pays de départ résident, bien entendu, dans le licenciement puis le chômage, lesquels ne manquent pas alors d'avoir des répercussions psychosociales, économiques et sociopolitiques graves sur les comportements des personnes concernées (les ouvriers et leurs familles) par ces plans sociaux de licenciements ou de reclassements aux conditions et à l'avenir parfois incertains. Tous ces comportements peuvent être à juste titre qualifiés, non pas de faits ou de phénomènes sociaux au sens où l'avait énoncé Emile Durkheim²⁴⁸ mais plus

²⁴⁷ En reprenant Gazibo (Mamoudou), dans sa discussion méthodologique sur la démarche comparative binaire, « *La comparaison est une démarche naturelle qui structure les catégories les plus ordinaires de raisonnement, mais aussi un média de scientificité des sciences sociales en général* ». Gazibo (Mamoudou), « La démarche comparative binaire : éléments méthodologiques à partir d'une analyse de trajectoires contrastées de démocratisation », in *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 9 n°3, 2002, p. 429

²⁴⁸ Dans une approche théorique du fait social, Durkheim (Émile) mettait en garde contre toute tentation de vouloir lui apposer un critère de généralité car ce qui caractérise alors le fait social c'est bien son extériorité et sa coercition vis-à-vis des consciences individuelles. Durkheim résumait ainsi son raisonnement sociologique : « *Mais, dira-t-on, un phénomène ne peut être collectif que s'il est commun à tous les membres de la société ou, tout au moins, à la plupart d'entre eux, partant, s'il est général. Sans doute, mais s'il est général, c'est parce qu'il est collectif (c'est-à-dire plus ou moins obligatoire), bien loin qu'il soit collectif parce qu'il est général. C'est un état du groupe, qui se répète chez les individus parce qu'il s'impose à eux. Il est dans chaque partie parce qu'il est dans le tout, loin qu'il soit dans le tout parce qu'il est dans les parties. C'est ce qui est surtout évident de ces croyances et de ces pratiques qui nous sont transmises toutes faites par les générations antérieures ; nous les recevons et les adoptons*

concrètement de problèmes sociaux pour reprendre la définition proposée par Henri Dorvil et Robert Mayer. En effet, Se faisant l'écho de l'approche fonctionnaliste, Henri Dorvil et Robert Mayer considéraient ainsi qu' :

« Un problème social apparaît au moment où les conditions actuelles sont jugées comme ne pouvant pas répondre adéquatement aux standards sociaux. Une situation de fait ne sera considérée comme problème social que si l'opinion de la collectivité la considère ainsi ; elle se distingue donc des autres types de problèmes par son lien intime avec les valeurs morales d'une société (Cohen, 1964). »²⁴⁹.

La réalité ou la menace des fermetures d'usine, des délocalisations et des procédures de licenciement consécutives ou non à celles-ci, entraîne dans l'esprit de tout ouvrier une réaction, soit par la militance syndicale²⁵⁰, soit par le militantisme politique pour sauver son emploi ou

parce que, étant à la fois une œuvre collective et une œuvre. Or il est à noter que l'immense majorité des phénomènes sociaux nous vient par cette voie. Mais alors même que le fait social est dû, en partie, à notre collaboration directe, il n'est pas d'une autre nature. Un sentiment collectif, qui éclate dans une assemblée, n'exprime pas simplement ce qu'il y avait de commun entre tous les sentiments individuels. Il est quelque chose de tout autre, comme nous l'avons montré. Il est une résultante de la vie commune, un produit des actions et des réactions qui s'engagent entre les consciences individuelles ; et s'il retentit dans chacune d'elles, c'est en vertu de l'énergie spéciale qu'il doit précisément à son origine collective. Si tous les cœurs vibrent à l'unisson, ce n'est pas par suite d'une concordance spontanée et préétablie ; c'est qu'une même force les meut dans le même sens. Chacun est entraîné par tous. ». In Durkheim (Émile) (1894), *Les règles de la méthode sociologique*, [en ligne disponible sur Les Classiques des Sciences sociales, Jean-Marie Tremblay], p. 21 [consulté le 07 avril 2017]

²⁴⁹ Dorvil (Henri) et Mayer (Robert), « Introduction. Problèmes sociaux : définitions et dimensions ». In Dorvil (Henri) et Mayer (Robert), (dir.), *Problèmes sociaux*. Tome I. Théories et méthodologies. Introduction : Problèmes sociaux : définitions et dimensions, pp. 1-13. Québec : Les Presses de l'Université du Québec, 2001. Collection : Problèmes sociaux et interventions sociales. [En ligne, disponible dans les Classiques des Sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, consulté le 12 février 2016], p. 8. Selon Henri Dorvil (Henri) et Mayer (Robert) : « La majorité des auteurs révèlent quatre conditions d'existence d'un problème social, qui ne sont d'ailleurs pas mutuellement exclusives, ce sont : 1) la constatation d'une situation-problème ; 2) l'élaboration d'un jugement à son endroit ; 3) la volonté et le sentiment de pouvoir transformer cette situation et, finalement, 4) la mise en œuvre d'un programme d'intervention qui peut être de nature diverse, c'est-à-dire comprendre une action sociale, une action législative ou une action institutionnelle. », p. 15

²⁵⁰ Pour une définition du syndicalisme ouvrier nous souscrivons à cette analyse de Patrick de Laubier selon lequel : « La célèbre distinction proposée par Tônnies (1887) entre communauté (*Gemeinschaft*) et société (*Gesellschaft*) est ici très utile, car elle correspond à deux aspects fondamentaux du syndicalisme. Pour une part, en effet, le syndicalisme est une communauté créée par les ouvriers de l'industrie, le plus souvent dans des villes, pour répondre à des besoins psycho-sociologiques que nous conviendrons d'appeler besoins de solidarité (atmosphère

son retour à l'employabilité. C'est la substance même de notre première hypothèse qui interpelle une certaine volonté de politisation de la lutte ouvrière pour garantir à tous l'emploi et sa sécurité. A cette hypothèse s'ajoute une seconde qui renforce d'une certaine manière la première, dans la mesure où, si le monde ouvrier opère par intérêt son rapprochement du monde politique, ce dernier récupère également et habilement d'ailleurs les enjeux sociaux ou syndicaux pour une exploitation politique voire électoraliste. C'est dans ce mouvement d'hybridation croisée des deux mondes – ouvrier et politique – que s'opère la politisation de certains objets traditionnels des revendications sociales ou syndicales censément apolitiques au sens de la conquête et de l'exercice du pouvoir politique. La défense des intérêts individuels et collectifs à travers les luttes syndicales ou les mouvements sociaux investit naturellement le champ des calculs politiques des acteurs sociaux qui en appellent, alors, de tous leurs vœux, aux politiques publiques de régulation de la crise sociale. Comment l'inscription dans le champ politique des revendications sociales peut finalement conduire à une politisation progressive et inéluctable des luttes ouvrières dans les deux sociétés cibles française et béninoise au nom de la défense des intérêts sociaux, individuels et collectifs ?

Notre approche est donc comparative entre deux cultures²⁵¹ de contestation qu'une longue histoire de colonisation et d'acculturation

fraternelle, entraide, etc.) et qui sont rendus très forts du fait de l'anonymat des villes et des usines. Pour une autre part, le syndicalisme apparaît comme une société ou une association rationnellement constituée en vue de fins précises telles que l'amélioration des conditions matérielles et sociales de ses adhérents. Dans le premier cas, (communautaire), le syndicalisme fait appel surtout à des sentiments, tandis que dans le second cas (sociétaire), le syndicalisme répond à des intérêts et se présente comme un contrat par lequel chaque membre bénéficie d'avantages (augmentations de salaires, garantie de l'emploi, etc.) ». In Laubier (de), (Patrick), « Esquisse d'une théorie du syndicalisme ». In : Sociologie du travail, 10^e année n°4, Octobre-décembre 1968. pp. 362-392; doi : <https://doi.org/10.3406/sotra.1968.1401> https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1968_num_10_4_1401_p_364 [accès le 13 décembre 2017]

²⁵¹ Cette étude sociologique et comparée qui se fait entre deux modèles de sociétés et de cultures différents est pourtant possible grâce à l'existence d'un patrimoine culturel, juridique ou institutionnel commun entre la France et les Etats d'Afrique de succession française dont fait partie le Bénin. Pour Bérout, (Sophie) : « (...) plusieurs orientations existent au sein du courant de la sociologie historique de l'État, avec des travaux qui, influencés par l'anthropologie politique et en particulier par Clifford Geertz, vont conclure à la singularité culturelle irréductible de chaque société, par exemple en ce qui concerne le rapport entre religion et politique – et dès lors à l'impossibilité de définir des catégories d'analyse susceptibles de constituer des outils heuristiques communs – et d'autres travaux qui tentent de maintenir une possibilité de comparaison en revisitant la notion d'aires culturelles. » In : Bérout, (Sophie),

rapproche et qui nous permettront de comprendre, au-delà de l'entreprise de politisation de la conscience ouvrière, comment la cessation d'activités ou de production d'une usine peut signer l'arrêt de mort de tout un village, de toute une communauté humaine et justifier à ce titre son inscription à l'agenda politique des pouvoirs publics. Pour Clifford Geertz²⁵², la culture est un système de représentations sous forme de symboles et qui permet aux hommes de communiquer entre eux et d'organiser les relations des uns avec les autres au sein d'une interaction sociale. C'est donc par la démarche interprétative et comparative qu'il est possible de restituer la cohérence et le sens caché de chacun de ces deux ensembles sociaux que représentent les mouvements ouvriers français et béninois. En effet, pour comprendre comment et pourquoi les groupes ou les mouvements sociaux se forment, il importe de procéder par comparaison. En l'espèce, la première démarche comparatiste est donnée avec l'école marxienne dont le point de départ est la lutte des classes. Le fait est que les rapports de production sont caractéristiques de la force productive et lorsque la contradiction devient trop forte entre les forces de production, la productivité finit alors par s'estomper. Karl Marx²⁵³ considérait justement que chaque ensemble social est caractérisé par un antagonisme des classes, par la lutte des classes. Quelle soit doxique ou scientifique, nomothétique ou idiographique, transnationale ou internationale, l'analyse comparative²⁵⁴ est une approche explicite et systématique des rapports entre plusieurs cas. Nous avons opté dans cette étude pour une comparaison à la fois scientifique, nomothétique et internationale à partir de ces deux Etats, la France et le Bénin. Le choix des deux usines (Molex en France et IBETEX au Bénin) s'explique par

« Retour sur quelques enjeux de la politique comparée », Les cahiers Irice 2010/1 (n°5), p. 21-35. DOI 10.3917/lci.005.0021, p. 26 [accès le 18 octobre 2018]

²⁵²Geertz (Clifford), *Bali. Interprétation d'une culture*. Traduit de l'anglais par Denise Paulme et Louis Evrard. Paris, Gallimard, 1983.

²⁵³ Marx (Karl), (1895), *MANIFESTE DU PARTI COMMUNISTE*, un ouvrage du domaine public, Editions BIBEBOOK

²⁵⁴La comparaison est nomothétique lorsqu'elle établit des normes, des lois générales. La comparaison nomothétique peut prendre deux formes : soit, partir des hypothèses sur le terrain pour arriver à des conclusions, soit, opter pour une recherche macro-causale partant d'un point de vue exhaustif. La comparaison est idiographique lorsqu'elle conçoit la généralisation non pas comme un objet ultime mais comme un moyen. La comparaison idiographique vise un plus grand nombre de variables possibles, elle met l'accent sur les traits spécifiques, sur les particularités. Son but est de faire ressortir la ou les singularités. La généralité est ce qui fait ressortir la singularité. La comparaison est doxique (doxa) lorsqu'elle repose sur l'opinion sur les présupposés des militants, sur la logique des institutions.

la détermination des centaines d'ouvriers de poursuivre durablement leur lutte sociale tant par la voie médiatique que politique.

Notre méthode d'investigation est essentiellement documentaire dans la mesure où depuis la sociologie d'Alain Touraine, [*La conscience ouvrière*, 1966, et *Le mouvement ouvrier*, 1984], les luttes ouvrières, les mouvements ouvriers sont traités dans les sciences sociales comme des mouvements sociaux à part entière. Si la politisation à outrance des luttes ouvrières peut s'apparenter à une crise naturelle et durable (1^{ère} partie) entre le syndicat, le prolétaire et le politique, il n'en demeure pas moins que la conscience ouvrière se double inévitablement d'une conscience politique (2^{nde} partie) dans un monde de plus en plus changeant et globalisant. Mais, faut-il encore rappeler que le fer de lance de ces mouvements sociaux réside avant tout dans la liberté d'où son importance et son effectivité dans chaque pays, dans chaque régime politique autant que l'énonce Montesquieu en ces termes : « *Pour règle générale, toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un Etat qui se donne le nom de république, on peut être assuré que la liberté n'y est pas* »²⁵⁵.

I- LA POLITISATION NATURELLE DES LUTTES OUVRIERES

La militance syndicale peut vite céder le pas au militantisme politique lorsque la satisfaction de certains intérêts économiques objet des revendications syndicales n'a plus d'autres choix que l'option politique et médiatique²⁵⁶. Le phénomène des délocalisations d'usine de production artisanale, textile voire technologique ajouté au contexte actuel de la mondialisation ne manque pas d'accroître ou d'exacerber le potentiel politique des associations syndicales et des luttes ouvrières. L'imputation de la qualité de politique par la médiatisation des revendications ainsi que la volonté des gouvernants d'y répondre par la formulation des politiques publiques inscrit inévitablement les luttes ouvrières dans le champ politique (A), toute chose qui nous permet de construire à

²⁵⁵ Montesquieu Charles-Louis de Secondat, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Texte intégral de l'édition originale, Amsterdam, 1734, Paris-Genève, Editions Slatkine, 1996, Collection Fleuron, p. 9

²⁵⁶ En effet, c'est par la médiatisation que s'opère concrètement la politisation du fait syndical, c'est-à-dire, l'imputation de la qualité de fait politique au fait syndical.

l'intérieur de ce champ politique, une véritable sociologie de l'action collective et des mouvements sociaux (B).

A- L'inscription dans le champ politique des luttes ouvrières

Les luttes ouvrières investissent le champ politique pour s'imposer comme de véritables actions collectives avec un pouvoir mobilisateur réel et complexe (1) au point d'être érigées au niveau de l'intérêt général de toute une communauté et non seulement d'une corporation sociale d'où la question de leur politisation inévitable (2).

1- Le pouvoir mobilisateur des luttes ouvrières

L'ampleur contemporaine des problèmes socioéconomiques du fait, soit des délocalisations, soit des fermetures d'usines et des licenciements, déclenche bien souvent une violence politique, parfois contenue, du monde ouvrier. Cette violence politique s'empare de l'entreprise dans toutes ses composantes sociales et technologiques. En effet, les comportements réfractaires adoptés par les ouvriers ou les salariés pour la sauvegarde de leur emploi et le contrôle de leurs outils de travail peuvent évoluer d'une simple militance syndicale à une mobilisation sociale et politique beaucoup plus complexe. Pour Augustin Loada, dans une réflexion sur la société civile en Afrique généralement et au Burkina-Faso en particulier, « (...), *les syndicats ont toujours joué un rôle politique, présentant ou soutenant des revendications démocratiques, s'opposant fermement à toutes les tentatives pour remettre en cause le pluralisme syndical et la liberté d'association, s'érigeant ainsi en véritable contre-pouvoir* »²⁵⁷. Le fait est que, le risque de perte de leur emploi peut opérer dans le rang des ouvriers un déplacement des stratégies individuelles pour la cause ouvrière vers des actions sociales collectives²⁵⁸ beaucoup plus politisées. Les ouvriers de l'ancienne

²⁵⁷ Loada (Augustin), « Réflexions sur la société civile en Afrique : Le Burkina de l'après Zongo », *Politique africaine*, 1999/4 (N° 76), p. 136-151. DOI 10.3917/polaf.076.0136, p. 137, accès le 07 avril 2018

²⁵⁸ En prélude à son analyse sociologique de l'intérêt politique des différentes classes sociales, Boy (Daniel) rappelait justement que : « *La réflexion sur les conséquences politiques de la mobilité sociale trouve son origine dans la philosophie politique. Lipset et Bendix attribuaient à la tradition intellectuelle du XIXe siècle l'idée selon laquelle une société où le degré de mobilité est élevé repose sur des fondements plus stables qu'une société fortement cloisonnée parce que les individus, convaincus qu'ils ont tout à gagner d'une stratégie de réussite individuelle, s'engageront moins volontiers dans des activités de revendication collective.* ». Cf. Boy (Daniel), « Origine sociale et comportement politique ». In : *Revue française de sociologie*. 1978, 19-1. pp. 73-102, p. 73, [en ligne], disponible sur Persée :

industrie textile du Bénin (IBETEX) devenue le Complexe textile du Bénin (COTEB) se sont régulièrement mobilisés à travers des mouvements sociaux de contestation, de revendication, mais aussi de marchandages politiques en période électorale²⁵⁹. En effet, dans le cas français comme dans le cas béninois, nous observons que bien souvent, lorsque le patronat est délégitimé par le prolétariat comme interlocuteur privilégié pour la résolution de leur conflit, c'est le politique qui est interpellé dans tous ses champs d'action et de compétence. Ainsi, les récupérations politiques des revendications sociales ne tardent pas à voir le jour au sein des organisations politiques de tous bords – partis de cadres comme partis de masse – selon la typologie propre à Maurice Duverger²⁶⁰, ou encore partis de gouvernement et partis d'opposition selon la culture²⁶¹ politique qui caractérise chaque organisation partisane. En effet, outre leurs fonctions de structuration des choix de l'opinion, de sélection des dirigeants politiques, les partis politiques assurent également une fonction de seconde famille²⁶² et une fonction tribunicienne²⁶³. Ainsi, on parle plus souvent de famille politique pour désigner le parti politique comme en témoigne le Parti Communiste français qui a toujours assuré la fonction d'expression politique du désarroi familial de la classe ouvrière. De même, par leur fonction tribunicienne, les partis politiques assurent le recyclage des mécontentements sociaux. C'est le rôle joué en France par le Parti Communiste, le Front National, le Parti Radical de Gauche et au Bénin

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1978_num_19_1_6619 accès le 07 avril 2018

²⁵⁹ Ces marchandages politiques s'apprécient aisément à travers les nombreuses rencontres entre les collectifs des ouvriers du COTEB et des candidats à l'élection présidentielle de 2006 et 2011 (Thomas Boni Yayi) et de 2016 (Lionel Zinsou) dans le cas du Bénin.

²⁶⁰ Duverger (Maurice), *Les partis politiques*, Paris, Le Seuil, coll. Points, 1976

²⁶¹ Nous retenons ici la définition suivante du concept de culture fournie et historicisée par Rocher (Guy) à savoir : « *un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte.* ». Voir Rocher (Guy), « Introduction à la sociologie », « Première partie : L'action sociale, chapitre 4 », pp. 101-127. Montréal : Les Éditions Hurtubise 3^e édition, 1995, p. 15 [accès le 22 mai 2016]

²⁶² Cette notion de seconde famille permet le rapprochement de la cause syndicale et de la cause partisane dans un esprit de solidarité ou de corps.

²⁶³ La fonction tribunicienne est plus bruyante et se focalise sur tout ce qui a trait à la grogne sociale.

par le mouvement social à vocation de parti politique Conscience citoyenne de maître Djogbénu.

2- La politisation inévitable des luttes ouvrières syndicales

Dans ses prémisses philosophiques, Gustave Le Bon faisait déjà la remarque suivante : « *Quand la haine remplace chez l'inférieur le respect du supérieur, une révolution est proche.* »²⁶⁴. Dans cette optique, la défense des intérêts collectifs à travers la mobilisation des différentes forces sociales : syndicale, médiatique, judiciaire, politique, entraîne par voie de conséquence une inscription de la lutte ouvrière dans le champ politique. Cette inscription dans le champ politique des mobilisations sociales, syndicales, ouvrières peut alors permettre de caractériser une certaine politisation du lien social, ouvrier et syndical. Comme le reconnaît fort justement Pierre Bourdieu²⁶⁵ :

« Le champ politique est le lieu où s'engendrent, dans la concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés, des produits politiques, problèmes, programmes, analyses, commentaires, concepts, événements, entre lesquels les citoyens ordinaires, réduits au statut de « consommateurs », doivent choisir, avec des chances de malentendu d'autant plus grandes qu'ils sont plus éloignés du lieu de production ».

Comment les mobilisations sociales et syndicales contre les délocalisations²⁶⁶ et fermetures²⁶⁷ d'usine au nom de la protection de l'emploi des ouvriers ou salariés dans un pays peuvent investir l'espace politique²⁶⁸ au point de s'imposer à la fois comme objet incontournable

²⁶⁴ Le Bon (Gustave), *Les incertitudes de l'heure présente. Réflexions sur la politique, les guerres, les alliances, la vie, le droit, la morale, les religions, les philosophies*, etc. Paris : Ernest Flammarion, Éditeur, 1923, [en ligne, disponible dans les Classiques des Sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, accès le 10 avril 2016], pp. 70-71

²⁶⁵ Bourdieu (Pierre), « La représentation politique ». In : Actes de la recherche en sciences sociales, pp. 3-24. Vol. 36-37, février/mars 1981, pp. 3-4

²⁶⁶ Le cas de Molex en France.

²⁶⁷ Le cas de COTEB au Bénin.

²⁶⁸ Le concept d'espace politique renvoie à ce que Quéré (Louis) caractérise à la suite d'Habermas d'espace de : « *formation de l'opinion et de la volonté collectives, que de scène d'apparition et de jugement d'un public de spectateurs. L'espace public sera alors envisagé comme un espace de discussion, c'est-à-dire comme un lieu de formation de consensus sur des questions pratiques ou politiques, par une confrontation publique d'arguments* » In Quéré (Louis) « L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique ». In : Quaderni. N° 18, Automne 1992. Les espaces publics. pp. 75-92. doi :

des promesses électorales et priorité affichée des politiques publiques ? Mattei Dogan faisait l'analyse suivante de la conscience ou de l'intérêt politique du monde ouvrier :

« La possibilité d'ascension sociale intervient comme facteur déterminant dans le processus d'auto-identification sociale et, en conséquence, dans la formation des opinions politiques. Si la mobilité sociale est relativement forte, les ouvriers ont quelques chances d'échapper à leur condition, ou de l'améliorer, par d'autres moyens que la lutte collective. Si, par contre, la mobilité sociale est très faible, l'espoir des ouvriers s'incarne plus facilement dans les partis qui exigent des réformes sociales profondes. »²⁶⁹.

Le point d'ancrage de notre analyse²⁷⁰ sociopolitique et comparée porte évidemment sur l'inscription dans le champ politique des luttes ouvrières pour la sauvegarde de l'emploi, pour la sécurité ou la protection sociale. Les politiques publiques étant l'ensemble des programmes d'action planifiés et mis en œuvre par les décideurs publics ou politiques dont c'est, avant tout, la légitimité et la compétence en vertu des textes de lois ou règlements qui instituent leur autorité et leur pouvoir d'action. Cette action du politique ou du décideur public est légitimement interpellée, à juste titre, par les mobilisations sociales et syndicales,

10.3406/quad.1992.972http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/quad_098713_81_1992_num_18_1_972 pp. 76-77 [accès le 24 mars 2017]

²⁶⁹ Dogan (Mattei), « Le vote ouvrier en Europe occidentale ». In : Revue française de sociologie. 1960, 1-1. pp. 25-44, p. 36, [en ligne], disponible sur Persée : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1960_num_1_1_1734 [accès le 10 mai 2018]

²⁷⁰ Cette analyse sociologique s'inspire, entre autres, des principes de la sociologie compréhensive de Weber (Max) et de l'ethnométhodologie de l'Américain Garfinkel (Harold). Sur ce dernier, Pharo (Patrick) soulignait notamment que : « *L'un des grands intérêts de l'ethnométhodologie de Garfinkel réside précisément dans la façon dont elle indique une voie de recherche qui se situe en quelque sorte en-deçà de toute interprétation idéal-typique (...). L'ethnométhodologie propose une mise en suspens des évidences naturelles qui font du sociologue, comme de tout individu, le membre d'une intersubjectivité sociale, de façon à réduire ses anticipations de sens à ce qui est juste nécessaire pour comprendre les « structures formelles de l'activité sociale », c'est-à-dire ce qui, dans l'activité raisonnée et « exposante » des acteurs, permet d'assurer la stabilité toujours reconstruite d'un ordre social (Héritage, 1984). Résolument empirique, cette démarche propose de s'en tenir à ce qui est visible pour cette raison qu'elle suppose une identité entre l'accomplissement d'une activité et sa « mise en vue » à l'intention d'autrui.* ». Cf. Pharo (Patrick), « Problèmes empiriques de la sociologie compréhensive ». In : Revue française de sociologie. 1985, 26-1. pp. 120-149, p. 122. [En ligne, disponible sur Persée : <http://www.persee.fr>, accès le 24 juillet 2018]

lorsqu'il s'agit de créer les conditions de sauvegarde, de reprise ou de maintien sur le territoire national d'une usine ou d'une entreprise menacée de délocalisation ou de fermeture aux détriments de ses salariés. Dans son analyse cognitive des politiques publiques, Pierre Muller rappelait justement que :

« Les politiques publiques constituent ainsi un niveau d'interprétation spécifique de l'activité politique. Ce faisant, l'analyse des politiques a contribué, surtout en Europe, à rompre avec une conception considérant l'Etat sous des formes diverses, comme une « entreprise de domination » caractérisée d'abord par sa capacité à imposer un ordre politique global, en lui substituant une conception centrée sur l'aptitude de l'Etat à « résoudre les problèmes » »²⁷¹.

C'est en vertu de cette aptitude de l'Etat à résoudre les problèmes sociaux que les mobilisations sociales à travers les mouvements sociaux prennent corps pour susciter l'élaboration ou la formulation des politiques publiques les plus appropriées en vue de l'apaisement social. Olivier Fillieule et Nonna Mayer, dans un dossier thématique collectif, reprenaient ainsi la définition du premier sur les entreprises de mouvement social, (In : Olivier Fillieule *Stratégies de la rue* Paris, Presses de Sciences Pô, 1997, pp 37-39) : « (...) comme toute organisation ou groupe d'organisations mettant en œuvre des stratégies d'action composées de séries d'interactions avec des cibles et qui comporte de manière privilégiée le recours à l'action protestataire, c'est-à-dire, une action concertée, dirigée d'abord vers tel ou tel secteur de l'Etat »²⁷². Ces actions et interactions des mouvements sociaux ou des luttes ouvrières et de la classe politique se déploient naturellement à l'intérieur du champ politique.

²⁷¹ Muller (Pierre), « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique ». In : *Revue française de science politique*, 50^e année, n°2, 2000. pp. 189-208. [En ligne, disponible sur Persée, <http://www.persee.fr>], p. 191

²⁷² Mayer (Nonna), Fillieule (Olivier), « Devenirs militants. Introduction ». In : *Revue française de science politique*, 51^e année, n°1-2, 2001. pp. 19-25; https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2001_num_51_1_403605, p. 19 accès le 27 avril 2018

B- La sociologie des mouvements sociaux dans le champ politique des luttes ouvrières

La rationalité de l'action mobilisatrice des luttes ouvrières est à rechercher à deux niveaux : d'abord à l'intérieur de la corporation à travers l'expression des mécontentements et des revendications (1) ensuite à travers les effets pervers de la mondialisation économique (2)

1- La rationalité interne de l'action collective des ouvriers

Le tissu social des deux pays au cœur de cette analyse sociologique et comparative étant par-dessus tout vecteur des expressions sociales des mécontentements²⁷³, d'espoir, des luttes ou de résignation, les différents aspects des comportements calculateurs ou stratégiques des individus comme des institutions présentés dans cette étude sont, en conséquence analysés à la lumière de l'approche théorique de la sociologie de l'action et des mouvements sociaux. Jean-Guy Vaillancourt rappelle à juste titre que :

« Ce sont les mouvements sociaux, plutôt que les classes sociales, le pouvoir, les rôles, les orientations normatives ou les valeurs, qui sont au cœur de la sociologie de Touraine. Pour lui, le mouvement social est constitué de trois éléments : la défense de l'identité et des intérêts propres, la lutte contre un adversaire, et la vision commune que partagent le mouvement et son adversaire. En termes néo-hégéliens, on pourrait donc dire qu'un mouvement social est caractérisé par son identité, son opposition, et sa totalité. Un mouvement social, par conséquent, c'est une action collective voulue et organisée à travers laquelle un acteur de classe conscient de

²⁷³ L'appel suivant des syndicats français pour la mobilisation illustre assez bien le mécontentement général qui anime le monde des salariés dans ce pays : « *En une décennie, les 10 plus riches fortunes françaises ont vu leur patrimoine quadrupler alors qu'il faut 6 générations à une famille pauvre pour atteindre le revenu moyen. Les annonces gouvernementales et les contre-réformes successives ne font qu'amplifier le creusement de ces inégalités : une large majorité de la population juge injuste et inefficace la politique du gouvernement au service exclusif des intérêts patronaux. La journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle du 9 octobre à l'appel de la CGT, FO, Solidaires, FIDL, UNEF et UNL est le moment pour toutes et tous, salarié(es), retraité(es), privé(es) d'emploi, lycéen(nes) et étudiant(es) d'exprimer le refus de cette politique détruisant, brique par brique, notre modèle social. C'est aussi le moment de transformer les attentes en une expression forte des revendications ; du lieu de travail à la rue. Il est urgent de revendiquer* ». Cf. Tract du 10 septembre 2018, un appel à la mobilisation syndicale de l'Union syndicale CGT, FO, Solidaire (Union syndicale), FIDL (le syndicat lycéen), UNEF, UNL (la voix lycéenne)

son identité et de ses intérêts propres lutte avec un adversaire identifié et ciblé pour la direction sociale de l'historicité, dans une situation historique bien concrète. »²⁷⁴.

En effet, l'acteur en situation comme l'a théorisé Michel Crozier²⁷⁵ est un acteur stratégique dont la rationalité peut être appréhendée sociologiquement. La rationalité de l'acteur stratégique étant ce que Max Weber a voulu qualifier de mobiles ou de raisons qui déterminent les différents comportements que l'individu voire l'institution adopte à un moment donné. Tel est le sens ou la logique des actions individuelles ou collectives qui configurent les différents champs des réalités sociales, observables dans cette étude sociologique, politique et comparée. Ces logiques stratégiques de l'acteur organisationnel peuvent être identifiées à travers son comportement, c'est-à-dire, ses habitudes voire la manière dont il se conduit pour exécuter sa tâche dans l'entreprise. En effet, le comportement humain est, en quelque sorte, la clef de voûte pour découvrir comment fonctionne l'entreprise, une clef nécessaire pour cerner les méandres de son organisation, en somme, un instrument pour prendre le pouls de l'entreprise et s'informer ainsi sur sa bonne ou mauvaise santé. De même que, pour le vivant ou l'individu, l'effort n'est possible que par le bien-être physique voire mental, l'entreprise qui met ensemble un certain nombre d'acteurs, a besoin d'une somme de bonnes santés à plus forte raison. Ainsi, tout salarié ou opérateur qui jouit d'une bonne santé, qui a une bonne situation de travail parce que les conditions de travail sont telles que sa santé ainsi que ses revenus sont bien préservés grâce à l'organisation harmonieuse de l'entreprise ne peut que bien se comporter et s'impliquer davantage pour assurer une meilleure performance à l'entreprise à travers la réalisation de ses objectifs de performance et de rendement. Autrement dit, au sein de l'entreprise, le

²⁷⁴ Vaillancourt (Jean-Guy), « Mouvement ouvrier et nouveaux mouvements Sociaux : l'approche d'Alain Touraine. Note critique. ». In : *Cahiers de recherche sociologique*, n° 17, 1991, pp. 213-222. Montréal : département de sociologie, UQAM. [Thème : Régulation et problèmes contemporains]. [En ligne, disponible sur les Classiques des Sciences sociales, Jean-Marie Tremblay], p. 7 [accès le 08 décembre 2017]

²⁷⁵ Dans son analyse sociologique du modèle social et complexe que représente l'organisation, Crozier (Michel) considérait que : « *L'analyse des sentiments des divers acteurs ne permet pas seulement de découvrir leur situation réelle et les problèmes qu'elle soulève ; elle nous donne la possibilité de définir leur stratégie en tant que partenaires du grand jeu que constitue l'organisation et du sous-jeu que constitue l'élément pertinent d'organisation dont ils font partie.* ». Voir Crozier, (Michel), « Sentiments, organisations et systèmes ». In : *Revue française de sociologie*. 1971, 12-1. Analyse de systèmes en sciences sociales (II). pp. 141-154, p. 144, [en ligne disponible sur Persée : <http://www.persée.fr>, accès le 14 avril 2017]

comportement de l'acteur ou de l'agent en situation dénote toujours une importance capitale. Son décryptage psychosociologique peut permettre de déclencher l'alerte au besoin indispensable pour la survie de l'entreprise. En vérité, il peut permettre à l'entreprise de se rendre à l'évidence de son état de fonctionnement, de ses performances présentes et à venir, de ses défaillances et parfois de rechercher les moyens de les pallier à temps voire de s'en prémunir. A défaut de cette stratégie d'alerte, la crise sociale, sous toutes ses formes, devient inéluctable. C'est la raison, bien souvent, des mobilisations spontanées, organisées plus ou moins complexes et qui s'offrent à la réflexion sociologique. Tout comme le reconnaissent Patrice Mann et Nonna Mayer :

« Longtemps négligée par une sociologie du consensus, l'action collective, fût-elle conflictuelle et violente, est un phénomène social « normal », prolongement de la politique par d'autres moyens. La mobilisation des acteurs repose sur un calcul utilitariste en termes de coûts/bénéfices. Elle passe généralement par la constitution d'organisations qui à leur tour renforcent les possibilités d'action collective »²⁷⁶.

Mais, que l'on se situe en France ou au Bénin, les conditions de maintien, de viabilité et de survie d'une entreprise artisanale et économique dépendent, de nos jours, d'un contexte global actuel marqué par la mondialisation²⁷⁷.

2- La rationalité de l'action collective ouvrière renforcée par la mondialisation

La mondialisation économique a favorisé l'émergence, dans l'espace du commerce international et du libéralisme économique, de nouveaux

²⁷⁶ Mayer (Nonna), Mann (Patrice), « L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives ». In : *Revue française de sociologie*, 1992, 33-3. pp. 474-475 : https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1992_num_33_3_5614, p. 474, [accès le 04 février 2018]

²⁷⁷ Pour Mabileau, (Albert) : « *Le processus de globalisation des phénomènes sociaux, qu'on n'a discerné que dans une période récente au moins dans ses implications sur la société – sans doute en raison de sa capacité – y joue un rôle considérable. L'élément le plus visible en est la mondialisation des flux internationaux, aussi bien des capitaux que de la main-d'œuvre, qui dépasse la sphère économique pour atteindre les espaces politiques. Il en résulte une « surdétermination du local par le global », qui ne signifie d'ailleurs pas son homogénéisation et laisse subsister la différenciation des espaces et des territoires* ». Voir Mabileau, (Albert), « Les perspectives d'action publique autour d'un local reconsideré », in Balme (Richard), Faure (Alain), Mabileau (Albert), (dir.), *Les nouvelles politiques locales : Dynamiques de l'action publique*, Presses de Sciences PO, 1999, p. 469.

acteurs étatiques comme la Chine. La conquête du monde par la Chine n'est pas une conquête coloniale mais commerciale et économique. Ainsi, les productions ou entreprises chinoises, artisanales ou commerciales, se déversent et se déploient partout dans le monde, aussi bien dans les anciennes puissances colonisatrices que dans les nouveaux Etats issus de la décolonisation. La présence des entreprises, des marques ou des productions chinoises dans les puissances économiques comme la France a tôt fait d'entraîner la disparition progressive et programmée des industries artisanales à l'instar des industries du textile. Le même contexte de non compétitivité industrielle, commerciale et économique vaut pour les industries du Bénin notamment en matière de textile face aux produits manufacturiers chinois. Dans les deux Etats, on peut observer que les gouvernements sont désemparés face à cette déferlante des industries et des productions chinoises dans tous les domaines finalement délaissés par les anciennes grandes puissances économiques²⁷⁸. C'est donc dans ce contexte de globalisation ou de mondialisation économique qu'il faut tenter de comprendre le désarroi social du monde ouvrier dans ces deux pays ainsi que les politiques publiques élaborées parfois pour en contrôler les effets pervers²⁷⁹. Ce contexte de mondialisation économique est bien perçu par le monde ouvrier du Nord au Sud et entraîne dans leur rang, une réaction par l'interpellation du politique²⁸⁰.

La situation de délitement socio-économique des employés de l'IBETEX d'antan ou du COTEB actuel en raison de la vétusté ou de l'obsolescence de leur outil de travail, a tôt fait de susciter, dans le rang du personnel de l'entreprise publique béninoise, une conscience politique, en vue de sauvegarder leur matériel de travail et leurs emplois. La même réaction par la conscience politique a été observée auprès des ouvriers de Molex à Villemur-sur-Tarn en France, ce qui nous amène à considérer que pour le monde ouvrier, dans les deux Etats, les politiques publiques sont parées

²⁷⁸ Les anciennes grandes puissances économiques à l'instar de la France n'ont plus de nos jours que le monopole des entreprises de pointe comme dans la fabrication des machines-outils.

²⁷⁹ Voir infra, Blanc-Noël (Nathalie), « Hégémonie et culture dans la mondialisation : trois paradigmes et une exception française. » pp. : 422-442, in Bergès, (Michel), (*dir.*), *Penser les relations internationales*, Paris, L'Harmattan, Collection « Pouvoirs comparés », septembre 2008.

²⁸⁰ Muller, (Pierre), « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique ». In : *Revue française de science politique*, 50e année, n°2, 2000. pp. 189-208. Op. Cit., p. 191

de grandes vertus de pouvoir de régulation²⁸¹ de leur problème économique et sociétal. Et c'est justement là que s'opère la mutation de la conscience ouvrière en conscience politique.

II- LA CONSCIENCE OUVRIERE DANS LA CONSCIENCE POLITIQUE

A travers ses mobilisations sociales, la classe ouvrière trouve de plus en plus un grand intérêt à élargir son cercle de compétence en développant une dimension politique de ses revendications sociales avec une réelle compétence²⁸² politique pour mieux investir la classe politique, sans pour autant que ses mobilisations sociales s'imposent définitivement comme un substitut de la traditionnelle participation²⁸³ politique propre aux régimes démocratiques. Nous verrons d'une part, comment le syndicalisme ouvrier se déploie sous la pression d'une double action à la fois socialisante et politique (A) et d'autre part, comment les luttes ouvrières décrivent finalement un jeu d'alliance d'acteurs entre prolétaires et politiques (B).

A- La pression sociale et le pouvoir politique dans le syndicalisme ouvrier

Un double phénomène de légitimation sociopolitique est observable ici : d'abord, la légitimité des luttes ouvrières comme de véritables mouvements sociaux au potentiel politique accru (1), ensuite, la

²⁸¹Lemieux, (Vincent) considérait déjà que : « *La régulation consiste à ramener la situation, où est perçu un problème public, à des normes dont elle s'est éloignée (c'est la régulation négative), ou encore à la rapprocher de normes qui n'ont pas encore été atteintes (c'est la régulation positive)* ». Cf. Lemieux, (Vincent), « Les politiques publiques et les alliances d'acteurs », in Lemieux, (Vincent), Bergeron, (Pierre), Begin, (Clermont) et Bélanger, (Gérard), (dir.), *Le système de santé au Québec. Organisations, acteurs et enjeux*, [en ligne] cf. « Les classiques des sciences sociales (Jean-Marie Tremblay) », p. 7 accès le 28 avril 2016

²⁸²Gaxié, (Daniel), « Le cens caché », Editions Le Seuil, 1978. Collection Sociologie Politique. In : Réseaux, 1987, volume 5 n°22. pp. 29-51, [En ligne], disponible sur Persée : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1987_num_5_22_1237, accès le 02 février 2018

²⁸³C'est donc ce que Lapeyronnie, (Didier), exprimait en ces termes : « *L'action collective et politique n'est donc pas liée à une remise en cause des valeurs démocratiques de participation, mais peut se définir comme une contestation de l'autorité ou des formes d'autorité qui font obstacle à la réalisation de ces valeurs. Lorsque les minorités entrent dans le système politique, participant ainsi aux décisions les concernant, leur action s'institutionnalise et les mouvements sociaux disparaissent.* » Cf. : Lapeyronnie, (Didier), « Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? » In : *Revue française de sociologie*, 1988, 29-4. *Sociabilité et action collective*. pp. 593-619; doi : 10.2307/3321514 ; https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1988_num_29_4_2548, accès le 18 août 2018

légitimité du pouvoir politique comme pouvoir d'arbitrage socialisant ou instance spécialisée de médiation des conflits sociaux (2).

1- La légitimation politique des luttes ouvrières

Depuis les travaux fondateurs du sociologue Alain Touraine (*La conscience ouvrière*, 1966, et *Le mouvement ouvrier*, 1984), la sociologie industrielle s'est ambitionnée de traiter la question des mouvements ouvriers comme des mouvements sociaux à part entière et non comme un simple processus de production économique. Mais l'entrée dans la société postindustrielle tend aussi à estomper l'ardeur historique des luttes ouvrières. Dès lors, le syndicalisme ouvrier prend son ancrage de légitimation sociale non seulement dans la constitution d'une certaine conscience de corporation ou de classe ouvrière mais aussi avec la construction d'une réelle conscience politique²⁸⁴. Cette politisation croissante des mouvements ouvriers fait naturellement penser dans la littérature des sciences sociales que les acteurs contemporains de la lutte ouvrière délaissent l'espace habituel des revendications sociales au profit d'autres acteurs contestataires (écologistes, féministes etc.), pour investir en tout point l'espace politique. Pour Jean-Guy Vaillancourt,

« En devenant un élément fondamental de la vie politique, le syndicalisme facilite la transition de la société industrielle à la société programmée, s'il accepte de dépasser l'action défensive en vue d'intérêts économiques et corporatistes limités afin de faire alliance avec les luttes et les préoccupations des nouveaux mouvements sociaux. »²⁸⁵.

Comment l'inscription dans le champ politique des revendications sociales peut finalement conduire à une politisation progressive et inéluctable des luttes ouvrières dans les deux pays

²⁸⁴ Cette conscience politique dans le cas du syndicalisme africain remonte à la période coloniale comme l'en atteste Fall, (Babacar) qui considérait que les syndicats africains s'inscrivaient dans le prolongement des centrales françaises de l'époque coloniale et avaient souvent tendance à s'allier aux partis politiques ce qui permettait notamment au Rassemblement Démocratique Africain de disposer de l'appui de l'ensemble des sections coloniales de la CGT française qui avait un électorat et un appareil politico-administratif fonctionnel dans toutes les zones urbaines. Voir Fall, (Babacar), « Le mouvement syndical en Afrique occidentale francophone, De la tutelle des centrales métropolitaines à celle des partis nationaux uniques, ou la difficile quête d'une personnalité (1900-1968) », Matériaux pour l'histoire de notre temps 2006/4 (N° 84), p. 49-58.

²⁸⁵ Vaillancourt, (Jean-Guy), « Mouvement ouvrier et nouveaux mouvements Sociaux : l'approche d'Alain Touraine. Note critique. ». In : *Cahiers de recherche sociologique*, n° 17, 1991, pp. 213-222. Montréal : département de sociologie, UQAM. Op. Cit., p. 10

considérés au nom de la défense des intérêts sociaux, individuels et collectifs ? Pour reprendre Daniel Gaxié, nous souscrivons à l'assertion selon laquelle :

« *La politisation — définie comme attention accordée au fonctionnement du champ politique — dépend fondamentalement du degré auquel les agents sociaux ont le sentiment de se retrouver dans le déroulement des événements politiques, donc de leur trouver un sens (sentiment de la compétence politique). Elle varie par conséquent en fonction de la possibilité de leur donner ce sens et suppose une compétence spécifique s'analysant comme la capacité à opérer une construction proprement politique de l'espace politique (compétence politique) »²⁸⁶.*

La fermeture en 2009 puis la liquidation judiciaire de la filiale française de l'usine du groupe américain de l'électronique automobile Molex à Villemur-sur-Tarn en Haute-Garonne furent une expérience sociale douloureuse non seulement pour les deux cent quatre-vingt-trois (283) employés et leurs familles mais encore pour la vitalité de l'économie locale. La médiatisation²⁸⁷ des luttes ouvrières et des batailles judiciaires afférentes, menées à dessein pour contrer les vagues de licenciements qui allaient s'en suivre irrémédiablement, fut une tentative désespérée mais synergique des ouvriers pour agir mais aussi pour interpellier le politique tous azimuts. C'est ce que, dans son article sur les médias et mouvements sociaux, Erik Neveu²⁸⁸ qualifie de « *mise en scène médiatique de la protestation* » sociale.

2- La légitimation sociale de l'arbitrage du pouvoir politique

L'espace public de l'expression de la protestation sociale est un espace interdépendant qui met en scène plusieurs acteurs avec des pouvoirs²⁸⁹

²⁸⁶ Gaxié, (Daniel), « Le cens caché », Editions Le Seuil, 1978. Collection Sociologie Politique. In : Réseaux, 1987, volume 5 n°22. pp. 29-51, Op. Cit., p. 31

²⁸⁷ Les médias jouent ici un double rôle en tant que vecteur de l'information mais aussi vecteur de la politisation des luttes ouvrières.

²⁸⁸ Neveu, (Erik), Médias, mouvements sociaux, espaces publics. In : Réseaux, volume 17, n°98, 1999. *Médias et mouvements sociaux*, pp. 17-85; doi : <https://doi.org/10.3406/reso.1999.2180> https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1999_num_17_98_2180, p. 21 [accès le 10 septembre 2018]

²⁸⁹ Selon Crozier, (Michel) : « *Aucun système d'organisation ne peut se constituer sans relation de pouvoir et toute organisation se structure autour des relations de pouvoir qui permettent d'effectuer la nécessaire médiation entre les objectifs à atteindre et les moyens humains indispensables à leur réalisation* ». Voir Crozier, (Michel), « Sentiments, organisations et systèmes ». In : Revue française de sociologie. 1971, 12-1. Op. Cit. p. 144.

d'action et des champs de compétence diversifiés. Pour Mathieu Lilian, l'espace des mouvements sociaux est :

« comme un univers de pratique et de sens relativement autonome à l'intérieur du monde social, et au sein duquel les mobilisations sont unies par des relations d'interdépendance. Localiser ainsi l'activité contestataire permet de saisir la dynamique interne des relations qui unissent entre elles les différentes causes (et les organisations et militants qui les portent et les font vivre), ainsi que, sur un plan externe, les relations que cette sphère d'activité entretient avec d'autres univers sociaux, tels que le champ politique, le milieu syndical, le domaine économique ou encore (...) le monde des médias »²⁹⁰.

Si la bataille judiciaire des anciens salariés de Molex a duré jusqu'en 2016/2017 où elle a connu son épilogue, le combat social n'est pas terminé pour des dizaines d'ouvriers entrés dans la précarisation. Le même phénomène de politisation de la lutte ouvrière a été observé dans le rang des ouvriers du Complexe textile du Bénin qui ont renforcé leur militance syndicale par un militantisme politique actif. Jean Meynaud et Anisse Salah-Beh évoquaient, à juste titre, dans leur ouvrage sur l'évolution et les perspectives du syndicalisme africain, les rapports calculateurs entre syndicats et pouvoirs politiques²⁹¹. Dans les deux cas étudiés, le but qui anime la conscience ouvrière est bien entendu le maintien de l'implantation locale de l'entreprise de production au nom de la vitalité du commerce ou de l'économie locale. Il apparaît, dès lors, que le pouvoir politique est perçu comme un pouvoir de régulation sociale et économique capable d'apporter son arbitrage²⁹² politique voire

²⁹⁰ Lilian, (Mathieu), « L'espace des mouvements sociaux », *Politix* 2007/1 (n° 77), p. 131-151. DOI : 10.3917/pox.077.0131, p.133 [accès le 04 septembre 2018]

²⁹¹ Meynaud, (Jean), Salah-Bey, (Anisse), *Le syndicalisme africain. Evolution et perspectives*. Paris. Payot, 1963

²⁹² Le rôle de régulateur et de protecteur de l'Etat fut imposé dans l'histoire, reconnaît alors Durkheim, (Émile), en raison des inégalités sources d'injustices sociales. Aussi écrivait-il : *« Pour tenir en échec toutes ces inégalités, toutes les injustices qui en résultent nécessairement, il faut donc qu'il y ait au-dessus de tous ces groupes secondaires, de toutes ces forces sociales particulières, une force égale (souveraine) plus élevée que toutes les autres et qui, par conséquent, soit capable de les contenir et de prévenir leurs excès. Cette force est celle de l'État. D'un autre côté, à cause de sa fonction centrale, l'État est (donc) plus que tout autre organe collectif (apte à) se rendre compte des nécessités générales de la vie en commun et empêcher qu'elles ne soient subordonnées à des intérêts particuliers. »*. In Durkheim, (Émile),

économique dans les rapports conflictuels qui surviennent entre l'entreprise et ses salariés notamment lorsque l'action syndicale n'y est plus propice. Cette tendance contemporaine à la politisation de la lutte ouvrière s'observe chaque fois que l'entreprise en cause est en cessation d'activité pour des raisons diverses : financières, fiscales, obsolescence du matériel, ou manque de rentabilité. C'est que, les pressions médiatique, judiciaire et politique sont réputées avoir le potentiel de susciter une forte mobilisation sociale qui dépasse le seul cadre de défense proactive des intérêts de la classe ouvrière mais encore de ceux de toutes les classes sociales²⁹³. Toutes les strates de la population d'une agglomération urbaine ou rurale se sentent alors concernées par la survie d'une usine et de ses ouvriers. Chacune d'elles voit donc se jouer une partie de son destin²⁹⁴ sociétal, une partie de son avenir dans les trames de licenciement, de délocalisation ou de fermeture de l'usine, laquelle bien souvent représente alors une entreprise de production aux activités économiques et commerciales, une structure d'insertion sociale, imposante et fédérative, fierté de la localité de son implantation. Gustave Le Bon considérait à bon escient que : « *Les événements capables d'agir violemment sur la sensibilité collective produisent ce qu'on appelle une explosion d'opinions, c'est-à-dire l'orientation instantanée d'émotions*

« L'État ». Texte extrait de la Revue philosophique, 148, 1958, pp. 433 à 437. Publication posthume d'un cours datant de 1900-1905. Texte reproduit in Durkheim, (Émile), Textes. 3. Fonctions sociales et institutions (pp. 172 à 178). Paris : Les Éditions de Minuit, 1975, 570 pages. Collection : Le sens commun. [En ligne disponible sur Les Classiques des Sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, accès le 30 mars 2016], p. 7

²⁹³ Mann, (Patrice) et Mayer, (Nonna) affirmaient déjà que : « *L'action collective suppose enfin un minimum de concertation, de coopération et de coordination entre les individus. Contrairement à ce qu'avancent les théoriciens de la « société de masse », l'atomisation sociale y fait obstacle. C'est dans les collectivités les plus intégrées et les plus solidaires qu'elle a le plus de chances de se développer. L'action collective ne se déroule pas dans un vide social, elle est également tributaire des réponses de l'environnement, et tout particulièrement du soutien ou de l'opposition des médias et de l'opinion publique, des groupes concurrents et de l'Etat.* » Cf. Mayer, (Nonna), Mann, (Patrice), « L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives ». In : *Revue française de sociologie*, 1992, 33-3. pp. 474-475 ; https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1992_num_33_3_5614, Op. Cit. Ibidem

²⁹⁴ Le Bon, (Gustave), affirmait ainsi qu'il suit le caractère commun du destin des peuples dans les sociétés industrielles en perpétuelles mutations : « *Une grève pour l'augmentation des salaires ne représente pas en réalité une lutte entre ouvriers et patrons, mais entre les ouvriers et le public. C'est le public, en effet, qui paie toujours l'élévation de prix déterminée par le succès d'une grève. S'il prend généralement le parti des grévistes, c'est que les collectivités sont incapables de saisir les conséquences un peu lointaines des phénomènes.* ». In Le Bon, (Gustave), (1923), *Les incertitudes de l'heure présente. Réflexions sur la politique, les guerres, les alliances, la vie, le droit, la morale, les religions, les philosophies, etc.* Paris : Ernest Flammarion, Op. Cit., p. 34

collectives dans le même sens. Ainsi naissent les révolutions. »²⁹⁵. Ces révolutions sociales prennent davantage d'ampleur depuis l'historique appel de Karl Marx « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous* » à telle enseigne que la lutte ouvrière, de nos jours s'inscrit dans ce qu'il faut bien appeler un jeu d'alliances²⁹⁶ d'acteurs qui interpelle avant tout la gouvernance²⁹⁷ sociale des pouvoirs publics, la mise à l'agenda des politiques publiques²⁹⁸, des programmes d'action de reprise d'usine (cas de l'IBETEX devenue COTEB), de reclassement (un vœu pieux pour les anciens salariés de Molex à Villemur-sur-Tarn), en somme de lutte contre la précarité de l'emploi (dans les deux cas). Ainsi, les luttes ouvrières dévoilent également leurs stratégies de négociations sociales dans un espace politique fait de jeux d'alliances.

B- Les luttes ouvrières comme jeu d'alliances d'acteurs

Le contexte social et politique des luttes ouvrières dévoile avant tout un jeu d'alliances d'acteurs entre le prolétariat et la classe politique. Ainsi, les comportements calculateurs ou stratégiques des uns pour gagner la confiance des autres (1) démontrent finalement que ces deux acteurs sont interdépendants (2).

²⁹⁵ Le Bon, (Gustave) (1923), *Les incertitudes de l'heure présente. Réflexions sur la politique, les guerres, les alliances, la vie, le droit, la morale, les religions, les philosophies, etc.* Paris : Ernest Flammarion, Op. Cit., pp. 70-71

²⁹⁶ Cet ensemble d'organisation complexe et hétéroclite est caractérisé en termes de réseaux d'action publique par Le Galès, (Patrick) qui écrivait justement que : « *Dans un environnement complexe, les réseaux sont le résultat de la coopération plus ou moins stable, non hiérarchique, entre des organisations qui se connaissent et se reconnaissent, négocient, échangent des ressources et peuvent partager des normes et des intérêts. Ces réseaux jouent alors un rôle déterminant dans la mise sur agenda, la décision et la mise en place de l'action publique.* ». In : Le Galès, (Patrick), « Les réseaux d'action publique entre outil passe-partout et théorie de moyenne portée », in : Le Galès, (Patrick) et Thatcher, (Mark), (dir.), *Les réseaux de politique publique : débat autour des policy networks*, l'Harmattan, 1995, p. 14

²⁹⁷ Nous entendons ici la gouvernance au sens de Hermet, (Guy) lorsqu'il affirmait clairement que : « *La gouvernance apparaît en premier lieu comme un « mode de conduite » des affaires publiques, dans lequel le pouvoir perd sa puissance symbolique et la sacralité qui en dérivait (« les affaires publiques » ne sont plus que des affaires collectives, (...)).* ». Voir Hermet, (Guy), « La gouvernance serait-elle le nom de l'après-démocratie ? L'inlassable quête du pluralisme limité ». In Hermet, (Guy) et alii, (dir.), *La gouvernance : Un concept et ses applications*, Editions KARTHALA, 2005, p. 36

²⁹⁸ En effet, comme l'écrivait Hassenteufel, (Patrick) : « *L'action publique n'est plus alors conçue comme un enchaînement linéaire de séquences mais comme le produit d'interactions multiples entre divers acteurs.* ». In : Hassenteufel, (Patrick), « Do policy networks matter ? Lifting descriptif et analyse de l'Etat en interaction », in : Le Galès, (Patrick) et Thatcher, (Mark), (dir.), *Les réseaux de politique publique : débats autour des policy networks*, Op. Cit., p. 97

1- Les comportements stratégiques des deux acteurs

Dans ce contexte, la lutte ouvrière en s'amplifiant devient vite une lutte politique où peut aussi se jouer parfois le destin politique de certains décideurs publics tant au niveau local que national. Ce constat d'équilibre politique fragile est pérenne notamment dans les régimes autoritaires²⁹⁹ comme on peut le voir dans les Etats de l'Afrique noire postcoloniale. En se référant au cas burkinabè, Mathieu Hilgers et Augustin Loada faisaient déjà remarquer que : « *Les révoltes et les nombreux dysfonctionnements indiquent que malgré ses velléités, le pouvoir est loin de tout contrôler : il doit sans cesse se démener pour se maintenir et limiter l'impact de ses propres dérives comme des ouvertures qu'il concède* »³⁰⁰.

Le cas n'est pas rare également, des hommes politiques qui en imprimant dans leur corps biologique, par la symbolique contestataire de la grève de la faim³⁰¹, les souffrances et revendications syndicales ou ouvrières du corps social, entendent ainsi défendre par tous les moyens et finalement, en désespoir de cause, ce qui pour les ouvriers ou salariés est une ressource légitime de travail et pour les instances gouvernementales, une ressource de légitimation sociopolitique. La politisation de la lutte ouvrière fait donc des revendications sociales et syndicales une préoccupation sociétale qui polarise l'action et l'attention de tous, pour la défense des intérêts collectifs. Ainsi, le champ des revendications sociales et de la lutte ouvrière configure également le champ de divers

²⁹⁹ Selon Bayart, (Jean-François), « *L'autoritarisme politique repose sur un autoritarisme sociétal diffus et récurrent, le philosophe Kwasi Wiredu parle avec bonheur de grassroots authoritarianism qui insiste sur les valeurs de hiérarchie et d'obéissance. Il est révélateur, de ce point de vue, que les relations politiques se déclinent couramment sur le mode des relations parentales, le Président étant désigné, par exemple, comme le « Vieux » ou le « grand Camarade* ». Tout détenteur d'une position d'autorité et de pouvoir est rapproché avec le respect que l'on doit à l'aïnesse ; de leur côté, les cadres politiques et administratifs considèrent volontiers leurs concitoyens comme immatures, et l'infantilisation du peuple est l'un des traits saillants de la pratique de l'Etat sur le continent. ». In, Bayart, (Jean-François), « Les sociétés africaines face à l'Etat » cf. *Revue POUVOIRS* – 25, 1983, p. 25

³⁰⁰ Hilgers, (Mathieu), Loada, (Augustin), « Tensions et protestations dans un régime semi autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien du pouvoir au Burkina Faso », *Politique africaine* 2013/3 (N° 131), pp. 187-208. DOI 10.3917/polaf.131.0187, p. 201 [accès le 26 avril 2018]

³⁰¹ En France, par exemple, le député UDF Lassalle, (Jean) avait observé 39 jours de grève de la faim pour s'opposer à la délocalisation du site de production d'aluminium de l'usine Toyal d'Accous, le groupe japonais TOYO Aluminium KK, dans la vallée d'Aspe dans les Pyrénées.

comportements stratégiques des différents acteurs du corps social : la classe ouvrière et la classe politique³⁰².

En effet, si les prolétaires répondent aux syndicats par la mobilisation³⁰³ générale de tous les rangs de leurs effectifs afin de faire pression aux instances dirigeantes tant de l'entreprise que de l'Etat actionnaire, partenaire ou autorité de régulation, les politiques, quant à eux, saisissent souvent l'occasion pour vendre leur offre politique à dessein électoraliste. Les uns militent pour vaincre les velléités des dirigeants d'entreprendre, en maintenant constante la pression syndicale³⁰⁴ tandis

³⁰² Dans son analyse de la logique du recrutement du personnel politique par les partis politiques, Gaxié, (Daniel), voit dans les rapports de la classe politique avec les classes populaires et moyennes des rapports de cooptation où se négocient des transactions sociales contre le soutien politique. Pour Gaxié, (Daniel) : « *Cette logique du recrutement du personnel politique au niveau des classes moyennes permet d'ailleurs d'avancer quelques hypothèses concernant l'influence politique exercée par les partis. Tout laisse penser, en effet, que le degré auquel les partis parviennent à s'assurer le soutien politique des diverses couches sociales et, plus généralement, que les mécanismes de représentation obéissent également aux principes qui déterminent le recrutement du personnel politique. Si on retient le comportement électoral comme un indicateur approximatif de cette influence, on constate qu'il existe une similitude assez étroite entre le recrutement social des partis et leurs zones de force dans l'espace social.* ». Cf. Gaxié, (Daniel), « Les logiques du recrutement politique ». In : Revue française de science politique, 30^e année, n°1, 1980. pp. 5-45, p. 40 doi : 10.3406/rfsp.1980.393877 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1980_num_30_1_393877, [accès le 24 juillet 2018]

³⁰³ Gaxié, (Daniel), soulignait déjà que : « *Les inégalités de politisation résultent [...] de mécanismes sociaux objectifs dont les effets persistent, alors même que des périodes de mobilisation parviennent à faire reculer l'indifférence politique des agents les plus dépossédés.* ». Cf. Gaxié, (Daniel), « Le cens caché », Editions Le Seuil, 1978, Collection Sociologie Politique, In : Réseaux, 1987, volume 5, n°22. pp. 29-51, Op. Cit., p. 36

³⁰⁴ C'est en ligne droite de ces pressions syndicales que la CGT française avait lancé, le 10 septembre 2018, l'appel suivant à la mobilisation générale : « *La logique libérale actuelle alimente les politiques infligées aux salariés et citoyens depuis plus de 30 ans. Chacune et chacun ne pouvons faire que l'amer constat que ces politiques ne favorisent qu'une poignée de privilégiés. Les personnes de pouvoir et d'influence, laissant de côté l'immense majorité d'entre nous, salarié(e), privé(e) d'emploi, retraité(e) ou étudiant(e). Tout le monde aura noté que les propositions du 1^{er} Ministre ont toutes déjà été testées... sans succès... vieilles recettes présentées dans un emballage neuf qui ne trompent plus personne. L'emploi industriel est attaqué de partout, Ford en est un exemple girondin parmi tant d'autres. Partout, les salarié(es) avec la CGT luttent pour gagner un maintien ou une reprise de l'activité ou encore un projet industriel d'avenir. Les emplois de services sont quant à eux sans cesse dévalorisés et sous-payés. Les salariés se syndiquent, s'organisent et mènent des luttes remarquables face au patronat décomplexé. Les services publics n'ont plus les moyens d'être assurés correctement et, sous-couvert de baisse des dépenses publiques, des coupes fermes sont effectuées sur le nombre de personnels et les salaires peu ou pas revalorisés. Dans les hôpitaux, les finances, l'énergie, les personnels sont dans l'action pour gagner des embauches, de meilleures conditions de travail et des salaires décents.* ». Cf. le tract du 10 septembre 2018, un appel à la mobilisation générale de l'union des syndicats par l'UD GIRONDE, la CGT, Emplois – Salaires – Retraites.

que les autres tentent de faire impression pour convaincre en faisant de la propagande électorale ou politique. Selon Pierre Bourdieu³⁰⁵, la classe ouvrière n'existerait pas et la dynamique de fabrication des groupes sociaux au sein du champ politique entretiendrait une dynamique concurrentielle dans la mesure où les représentants du champ politique luttent en permanence pour obtenir et s'assurer une position légitime. Ainsi, les luttes qui en découlent sont pour Bourdieu, des luttes de classement et non la lutte des classes. Un découpage s'observe donc dans le champ politique entre dominants et dominés. Les dominants faisant carrière dans la politique en sont des professionnels alors que les dominés subissent, à l'intérieur du champ politique, la coercition des délibérations des dominants. C'est le cas des ouvriers ou des prolétaires. Pour autant, qu'ils soient dominants ou dominés, les deux acteurs (prolétaires et politiques) sont aussi interdépendants.

2- L'interdépendance politique des deux acteurs

Les jeux des différents acteurs en présence – prolétaires, syndicats et politiques – trouvent en effet, un certain point de convergence à savoir la logique de maintien des ressources de travail de chacun. C'est autant de variables qui amènent Daniel Gaxié³⁰⁶ sous le prisme d'une sociologie de l'intérêt à considérer que le fonctionnement de la vie politique est structuré par des intérêts. Le travail du politique c'est de parler : prendre la parole pour donner ou redonner confiance. Jacques Chevallier³⁰⁷ estimait déjà que la variable de la communication est dorénavant un facteur de légitimité politique de plus en plus déterminant dans le champ de la compétition politique. En effet, avec l'exigence de plus en plus

³⁰⁵ Bourdieu, (Pierre), (1981), « La représentation politique ». In : *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 36-37, Op. Cit.

³⁰⁶ Gaxié, (Daniel), « Le cens caché », Editions Le Seuil, 1978, Collection Sociologie Politique, In : Réseaux, 1987, volume 5 n°22. pp. 29-51, Op. Cit

³⁰⁷ En effet, pour Chevallier, (Jacques) : « *L'essor de la communication politique peut être considéré comme le signe tangible de la transformation du lien politique dans les sociétés contemporaines. Indissociable de la crise de la représentation, il montre que l'élection ne suffit plus à elle seule à fonder la légitimité des gouvernants : ceux-ci sont astreints désormais à un effort permanent d'explication en direction du public, destiné à convaincre du bien-fondé des actions menées ; la légitimité n'est plus acquise de plein droit, mais doit être sans cesse reconquise, par la recherche de l'adhésion des citoyens. Le développement de la communication politique exprimerait donc une transformation des modes de légitimation politique, par un approfondissement de la logique démocratique et la promotion d'une légitimité « procédurale » dépendant des modalités concrètes d'exercice du pouvoir.* ». In : Chevallier, (Jacques), *L'État post-moderne*, Paris, L.G.D.J, 2003, Collection droit et société Maison des sciences de l'Homme, p. 190

accrue de l'intervention du politique dans la gestion des affaires sociales, le discours politique ne se cantonne pas seulement à rassurer l'opinion publique par son action ; il y joue aussi de sa crédibilité et de sa légitimité.

Le prolétaire a besoin, quant à lui, de croire et de se laisser convaincre qu'un monde meilleur est possible. Tout comme le reconnaît Gustave Le Bon : « *La vérité, pour la grande majorité des hommes, étant ce qu'ils croient, c'est surtout avec leurs croyances qu'on doit gouverner les peuples. Parmi les connaissances psychologiques les plus nécessaires aux gouvernants figure l'art de pénétrer la mentalité d'hommes dont les idées diffèrent des leurs et de raisonner avec ces idées.* »³⁰⁸. Ainsi, l'espoir et la promesse d'un monde meilleur conduisent les acteurs – prolétaires et politiques – à une sorte de jeu d'alliances d'acteurs où les uns troquent finalement leur soutien électoral³⁰⁹ à l'offre politique des autres. En témoignent, dans le cas français, les sentiments de résignation de plus en plus nourris dans le monde ouvrier dont la conscience politique exacerbe finalement une certaine sensibilité politique au profit des partis politiques des deux extrêmes – gauche et droite – sur fond de lutte contre la mondialisation ou l'alter-mondialisme pour les uns et contre l'immigration pour les autres. La mondialisation et l'immigration sont perçues ici comme responsables à part entière de l'insécurité économique et sociale des classes inférieures et moyennes. L'offre politique des partis de l'extrême consiste donc à les combattre pour instaurer, selon eux, une société plus juste et plus égalitaire. Ainsi, pour eux, les causes du chômage, des licenciements voire de l'insécurité se retrouvent essentiellement dans l'altérité sociale qu'il suffirait alors de contrôler par des mesures de protectionnisme, d'autosuffisance alimentaire, de préférence nationale et de politiques anti-immigrationnistes. Philippe Bataille résumait ainsi son article sur « Le syndicaliste face à l'espace du raciste », en considérant que :

³⁰⁸ Le Bon, (Gustave), *Les incertitudes de l'heure présente. Réflexions sur la politique, les guerres, les alliances, la vie, le droit, la morale, les religions, les philosophies, etc.* Paris : E. Flammarion, Op. Cit., p. 11

³⁰⁹ Ce soutien est donc politique et rejoint cette assertion d'Aron, (Raymond) : « *Le mode d'exercice de l'autorité et le choix des gouvernants sont l'essence de la politique. La politique est la caractéristique majeure de la collectivité tout entière puisqu'elle est la condition de toute coopération entre les hommes* ». In : Aron, (Raymond), *Démocratie et totalitarisme*. Collection folio/Essais, Editions Gallimard, 1965

« *Le mouvement syndical français défend traditionnellement les droits de tous les travailleurs. Sa référence à la solidarité ouvrière devrait le placer au premier rang des acteurs de la lutte contre le racisme dans les entreprises. Aujourd'hui, pourtant le syndicalisme éprouve des difficultés pour endiguer la montée des pratiques racistes dans le travail dont la discrimination à l'embauche est l'une des manifestations les plus visibles* »³¹⁰.

Il en va de même, pour le cas béninois, des politiques de nationalisation des entreprises publiques parfois perçues par les acteurs – prolétaires et politiques – comme pourvoyeuses de sécurité de l'emploi des salariés, et brandies dans les programmes de campagne électorale³¹¹. Cette offre politique trouve généralement un écho très favorable dans la conscience politique du monde ouvrier qui pense avoir ainsi identifié la cause ou les raisons de ses malheurs en termes de crise et d'insécurité socioéconomiques. Les conséquences sociales, bien entendu, d'une telle situation de détérioration des rapports sociaux peuvent aller d'une pratique sociétale courante de discrimination à l'émergence de politiques publiques discriminatoires. Comme le rappelait déjà Philippe Bataille, « *Les discriminations vécues indiquent la grande capacité du racisme dans le travail à renouveler son projet, dont il faut dire qu'il a toujours consisté à maintenir l'identité décrite comme étrangère dans la domination* »³¹².

Somme toute, le risque inhérent à la perte d'un emploi ajouté à une conjoncture sociale qui sévit jusque dans les classes moyennes incite davantage le monde ouvrier à accroître sa conscience politique aux dépens d'une conscience exclusivement syndicale et ouvrière. C'est dans cette perspective que Nonna Mayer³¹³ a pu parler de

³¹⁰ Bataille, (Philippe), « Le syndicaliste face à l'espace du racisme ». In : *Hommes et Migrations*, n°1211, Janvier-février 1998. *Le racisme à l'œuvre*, pp. 16-27; doi : <https://doi.org/10.3406/homig.1998.3091> https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1998_num_1211_1_3091 p.1, [accès le 26 octobre 2018]

³¹¹ En effet, les politiques de dénationalisation des entreprises publiques sont souvent perçues voire instrumentalisées au Bénin comme la cause de la perte des emplois des nationaux au profit des entreprises étrangères. Mais pour d'autres, la dénationalisation est perçue comme un correctif performant des causes de défaillance de l'Etat à maintenir durablement les emplois sur son territoire.

³¹² Bataille, (Philippe), « Le syndicaliste face à l'espace du racisme ». In : *Hommes et Migrations*, n°1211, Janvier-février 1998. *Le racisme à l'œuvre*, pp. 16-27; Op. Cit. p. 5

³¹³ Mayer, (Nonna), *Sociologie des comportements politiques*, U-Colin, 2010.

désyndicalisation au profit d'un militantisme politique fortement utilitariste. La politisation des luttes ouvrières répond ainsi à la détermination du prolétariat à faire pression de toutes sortes, non seulement sur le patronat mais encore sur les pouvoirs publics³¹⁴. Le fait est que, le prolétariat a, de plus en plus, conscience des enjeux, non seulement, économiques mais aussi politiques de ses activités. C'est par la politisation que le fait syndical qui est un fait social³¹⁵ devient un fait politique. Cette entreprise de politisation est toujours le fruit d'un rapport de forces³¹⁶ par lequel, le phénomène social, en s'intensifiant, fait irruption sur la scène politique par le jeu de la mobilisation sociale et de la médiatisation et devient un fait politique. Mais cette action de politisation ne suffit pas à elle seule pour transformer le fait social en fait politique. Encore faut-il que le problème qu'il pose ou soulève concerne l'ensemble de la collectivité ou toute la société. Partant, c'est en développant une cause d'intérêt général, que deviennent légitimes, l'irruption sur la scène politique du phénomène social et l'intervention des acteurs politiques par leur présence institutionnelle, par leur prise de position pour le traiter et par la médiatisation qui en découle. Ainsi, la lutte contre le chômage et les politiques publiques pour l'emploi sont, de nos jours, de grandes préoccupations sociétales qui interpellent partout l'action des gouvernements de tous les pays du monde. Comme l'écrivait Bruno Jobert : « *L'Etat ne peut jamais être interprété comme un arbitre situé au-dessus de la société. Il est pénétré par les forces sociales dont il prétend assurer l'ajustement. Il contribue à modeler lui-même la société civile dont le politique a la tâche d'assurer la cohérence* »³¹⁷.

³¹⁴ En témoignent les nombreuses audiences de l'ancien Premier ministre du Bénin, Zinsou, (Lionel) accordées à des collectifs des salariés du COTEB alors que Zinsou, (Lionel), Premier ministre du dernier gouvernement de Yayi, (Thomas Boni), s'apprêtait à conquérir l'investiture nationale à la fonction présidentielle en 2016.

³¹⁵ Pour Durkheim, (Emile), Les faits sociaux sont : « *les manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu* ». Pour lui donc, le fait social « *se reconnaît au pouvoir de coercition externe qu'il exerce ou est susceptible d'exercer sur les individus.* ». Voir Durkheim, (Émile), (1894), *Les règles de la méthode sociologique*, Op. Cit.

³¹⁶ En effet, le champ politique de la lutte syndicale, des mouvements ouvriers ou des mouvements sociaux, décrit aussi le champ des rapports de forces entre prolétariat, syndicat, patronat et politiques.

³¹⁷ Jobert, (Bruno), « L'État en action. L'apport des politiques publiques ». In : *Revue française de science politique*, 35^e année, n°4, 1985. pp. 654-682; doi : <https://doi.org/10.3406/rfsp.1985.394207>; https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1985_num_35_4_394207, p. 655, [accès le 25 juin 2018]

Il s'ensuit que les acteurs politiques sont attendus sur le terrain de l'efficience et de l'efficacité des solutions qu'ils proposent. C'est sur leurs épaules que pèse la pression des attentes sociales. Les alternances³¹⁸ au pouvoir ainsi que l'enjeu des compétitions politiques en vertu des règles du jeu démocratique³¹⁹ viennent exacerber le sentiment ou la conscience politique des ouvriers ou employés dont l'emploi est réellement voire potentiellement menacé de disparition.

L'évolution contemporaine des sociétés postmodernes montre, dans un contexte de mondialisation culturelle, économique galopante, la fin irrémédiable de certains emplois dans les économies locales en perte de compétitivité. En effet, le monde est devenu un village planétaire à telle enseigne que, ce qui est produit localement dans telle ou telle partie du globe, peut être consommé ou accessible dans une autre partie du monde. Cette évolution de nos sociétés contemporaines ne présente donc pas que des avantages en termes de partage culturel et du bénéfice des produits de technologie ou du développement économique. Elle a aussi ses inconvénients du point de vue de ceux qui en sont défavorisés, dans la mesure où, elle est toujours, le produit d'un rapport de forces capitaliste entre dominants et dominés. Les dominants sont les économies qui offrent sur le marché mondial des prix compétitifs et accessibles au grand nombre en jouant sur le coût de production alors que les dominés sont les économies en perte de vitesse en raison d'un coût de production élevé qui s'accommode mal avec une pratique des prix compétitifs. C'est dans ce contexte de rapport de forces que certaines industries du Nord comme du Sud, à la surface du globe, disparaissent progressivement pour défaut de compétitivité économique voire productiviste. On le voit bien avec la Chine et sa politique commerciale ou économique globale dans les domaines du textile, de la friperie, des équipements électroménagers, de l'électronique ou de la construction automobile. Face à cette puissance économique et technologique que représente la Chine d'aujourd'hui, les industries textiles ou électroniques

³¹⁸ Les changements démocratiques de gouvernement entraînent parfois la remise en cause de certains acquis sociaux du monde ouvrier d'où l'intérêt pour lui de garder constante une conscience politique des enjeux sociopolitiques qui entourent et déterminent son sort.

³¹⁹ Rappelons, à juste titre, avec Schumpeter, (Joseph), que : « (...) *La démocratie ne signifie pas et ne peut pas signifier que le peuple gouverne effectivement dans aucun sens évident que prennent les termes « peuple » et « gouverner ».* *Démocratie signifie seulement que le peuple est à même d'accepter ou d'écarter les hommes appelés à le gouverner.* ». In : Schumpeter, (Joseph), *Capitalisme socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1954, p. 423

du Bénin comme de la France ne peuvent se conserver durablement. Cette disparition programmée des industries non compétitives au Bénin comme en France, entraîne une crise sociale qui finit par interpeller le pouvoir de régulation des acteurs politiques et donc de l'Etat.

Cette étude comparée a mis au jour des éléments d'une convergence plutôt harmonisée dans la mesure où les deux mouvements sociaux observés dans les deux Etats adoptent les mêmes comportements calculateurs ou les mêmes stratégies d'actions collectives ou revendicatives, avec ou sans succès auprès des acteurs politiques. Selon Patrick Hassenteufel³²⁰, pour étudier la convergence qui procède de la comparaison, il faut prendre en compte les interactions entre les acteurs ainsi que l'appropriation des modèles élaborés à l'échelle internationale.

Toutes choses que favorisent, de nos jours, la mondialisation³²¹ économique et culturelle autant que les mouvements sociaux globaux.

Les jeux d'alliances d'acteurs, entre prolétaires, syndicats et politiques, font toujours état d'un rapport de forces favorable aux uns ou aux autres, selon des circonstances de temps ou de moyens, dans une relation sociale de contestations, de négociations et d'actions publiques. C'est l'essence même du pouvoir que Max Weber définit comme « *Toute chance d'imposer, même contre des résistances, sa propre volonté au sein d'une relation sociale, peu importe sur quoi repose cette chance* »³²². Il s'ensuit que dans chacune des interactions sociales explorées, la violence sociale ou politique est plutôt contrôlée au sens de Philippe Braud³²³ et alii, grâce

³²⁰ Hassenteufel, (Patrick), « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue française de science politique*, 2005/1 (Vol. 55), p. 113-132. DOI 10.3917/rfsp.551.0113, [accès le 12 janvier 2015]

³²¹ Pour Blanc-Noël, (Nathalie) : « *La mondialisation, phénomène complexe, est aussi un phénomène ambigu, à la fois porteur d'espoir et de menaces. En ce qui concerne l'espoir, on peut constater qu'elle rapproche les peuples, en produisant des phénomènes d'acculturation, qui modifient cultures et identités nationales. Dans le monde entier, des groupes de professionnels parlent le même langage technique, ont des comportements de travail identiques, un style de vie qui se rapproche, les mêmes rêves de consommation, de liberté, véhiculés par toutes sortes de médias (...). Mais la mondialisation a aussi un visage plus menaçant. Elle rapproche et sépare à la fois* ». Cf. Blanc-Noël, (Nathalie), « Hégémonie et culture dans la mondialisation : trois paradigmes et une exception française. » pp. : 422-442 in Bergès, (Michel), (dir.), *Penser les relations internationales*, Paris, L'Harmattan, Collection « Pouvoirs comparés », septembre 2008, p. 423

³²² Weber, (Max), *Economie et société*, tome 1, Paris, Plon, 1971, p. 56

³²³ Braud, (Philippe), (dir.), *La violence politique dans les démocraties européennes occidentales*, Paris, L'Harmattan, 1993, (Culture et conflits).

à une culture de pacification des rapports sociaux, dans un contexte général de démocratie libérale³²⁴ (la France) ou de démocratisation³²⁵ (le Bénin).

Références bibliographiques

- ARON, R., *Démocratie et totalitarisme*. Collection folio/Essais, Editions Gallimard, 1965, 372 p
- Bataille, (Philippe), « Le syndicaliste face à l'espace du racisme ». In : *Hommes et Migrations*, n°1211, Janvier-février 1998. *Le racisme à l'œuvre*, pp. 16-27; doi : <https://doi.org/10.3406/homig.1998.3091> https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1998_num_1211_1_3091 p.1, [accès le 26 octobre 2018]
- BAYART, J-F., «Les sociétés africaines face à l'Etat » In : *Revue POUVOIRS* – 25, 1983, 39 p.
- BEROUD, (Sophie), «Le syndicalisme construit par la science politique». Ubbiali, Georges ; Epistémologie du syndicalisme : construction disciplinaire de l'objet syndical, L'Harmattan, pp.13-34, 2005, Logiques sociales. <halshs-00138344> en ligne, [consulté le 21 décembre 2018]
- BEROUD, S., « Retour sur quelques enjeux de la politique comparée », Les cahiers Irice 2010/1 (n°5), p. 21-35. DOI 10.3917/lci.005.0021 [accès le 18 octobre 2018]
- BLANC-NOËL, N., « Hégémonie et culture dans la mondialisation : trois paradigmes et une exception française. » pp. : 422-442, in BERGÈS, M., (dir.), *Penser les relations internationales*, Paris, L'Harmattan, Collection « Pouvoirs comparés», septembre 2008, 472 p.
- BOURDIEU, P., (1981), «La représentation politique ». In : *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 36-37, pp. 3-24.
- BOY, D., (1978), «Origine sociale et comportement politique ». In : *Revue française de sociologie*, 19-1. pp. 73-102, [accès le 07 avril 2018]
- BRAUD, P., (dir.), *La violence politique dans les démocraties européennes occidentales*, Paris, L'Harmattan, 1993, (Culture et conflits), 415 p.
- CHEVALLIER, J., *L'État post-moderne*, Paris, L.G.D.J, 2003,

³²⁴ Au sens de John Locke, Thomas Hobbes, Montesquieu, etc. et qui concilie aussi bien libéralisme politique que libéralisme économique.

³²⁵ La démocratie n'étant pas achevée dans les Etats d'Afrique noire. Certains parlent même de démocratie électorale.

- Collection droit et société, Maison des sciences de l'Homme, 225 p.
- CROZIER, M., (1971), « Sentiments, organisations et systèmes ». In : *Revue française de sociologie*, 12-1. Analyse de systèmes en sciences sociales (II). pp. 141-154, [accès le 14 avril 2017]
 - DOGAN, M., (1960), « Le vote ouvrier en Europe occidentale ». In : *Revue française de sociologie*, 1-1. pp. 25-44, [accès le 10 mai 2018]
 - DORVIL, H., et MAYER, R., (2001), « Introduction. Problèmes sociaux : définitions et dimensions ». In DORVIL, H., et MAYER R., (dir.), *Problèmes sociaux*. Tome I. Théories et méthodologies. Introduction : Problèmes sociaux : définitions et dimensions, pp. 1-13. Québec : Les Presses de l'Université du Québec, 592 pp. Collection : Problèmes sociaux et interventions sociales.
 - DURKHEIM, É., (1894), *Les règles de la méthode sociologique*, [en ligne disponible sur Les Classiques des Sciences sociales, Jean-Marie TREMBLAY], 80 p. [accès le 07 avril 2017]
 - DURKHEIM, É., (1975), « L'État ». Texte extrait de la *Revue philosophique*, 148, 1958, pp. 433 à 437. Publication posthume d'un cours datant de 1900-1905. Texte reproduit in DURKHEIM, É., Textes. 3. Fonctions sociales et institutions (pp. 172 à 178). Paris : Les Éditions de Minuit, 570 p. Collection : Le sens commun.
 - DUVERGER, M., *Les partis politiques*, Paris, Le Seuil, coll. Points, 1976
 - FALL, B., « Le mouvement syndical en Afrique occidentale francophone, De la tutelle des centrales métropolitaines à celle des partis nationaux uniques, ou la difficile quête d'une personnalité (1900-1968) », in : *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 2006/4 (N° 84), p. 49-58.
 - GAXIE, D., (1978), « Le cens caché », Editions Le Seuil, 1978, Collection Sociologie Politique. In : *Réseaux*, 1987, volume 5 n°22. pp. 29-51, [accès le 02 février 2018]
 - GAXIE, Daniel, (1980), « Les logiques du recrutement politique ». In : *Revue française de science politique*, 30^e année, n°1, pp. 5-45, [accès le 24 juillet 2018]
 - GAZIBO, M., « La démarche comparative binaire : éléments méthodologiques à partir d'une analyse de trajectoires contrastées de démocratisation », in *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 9 n°3, 2002, pp. 427-449
 - HASSENTEUFEL, P., « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue française de science politique*, 2005/1 (Vol. 55), p. 113-132. DOI 10.3917/rfsp.551.0113 [accès le 12 janvier 2015]

- HASSENTEUFEL P., « Do policy networks matter? Lifting descriptif et analyse de l'Etat en interaction », in : LE GALES, P. et THATCHER M., (dir.), *Les réseaux de politique publique : débats autour des policy networks*, l'Harmattan, 1995, 272 p.
- HERMET, G., « La gouvernance serait-elle le nom de l'après-démocratie ? L'inlassable quête du pluralisme limité », (dir.), HERMET, G., KAZANCIGIL, A., et PRUD'HOMME, J-F., *La gouvernance : Un concept et ses applications*, Editions KARTHALA, 2005, 228 p.
- HESSEL, S. ; *Indignez-vous !* Indigène Editions, 2010, 32 p.
- HILGERS M., LOADA, A., «Tensions et protestations dans un régime semi autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien du pouvoir au Burkina Faso », *Politique africaine* 2013/3 (N° 131), p. 187-208. DOI 10.3917/polaf.131.0187
- JOBERT, Bruno. « L'État en action. L'apport des politiques publiques ». In : *Revue française de science politique*, 35^e année, n°4, 1985. pp. 654-682 ;
doi :<https://doi.org/10.3406/rfsp.1985.394207>;https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1985_num_35_4_394207 [accès le 25 juin 2018]
- LAPEYRONNIE, D., « Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? » In : *Revue française de sociologie*, 1988, 29-4. *Sociabilité et action collective*. pp. 593-619 ;
doi :[10.2307/3321514](https://doi.org/10.2307/3321514) ;https://www.persee.fr/doc/rfsoc_00352969_1988_num_29_4_2548 [accès le 18 août 2018]
- LAROUSSE, dictionnaire de français, Encyclopédie Larousse en ligne.
- LAUBIER (de) P., « Esquisse d'une théorie du syndicalisme ». In : *Sociologie du travail*, 10^e année n°4, Octobre-décembre 1968. pp. 362-392 ;
doi :<https://doi.org/10.3406/sotra.1968.1401> ;https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1968_num_10_4_1401 [accès le 13 décembre 2017]
- Le BON, G., (1923), *Les incertitudes de l'heure présente. Réflexions sur la politique, les guerres, les alliances, la vie, le droit, la morale, les religions, les philosophies, etc.* Paris : Ernest Flammarion, Éditeur, 230 p. [accès 10 avril 2016]
- LE GALES, P., « Les réseaux d'action publique entre outil passe-partout et théorie de moyenne portée. », in : LE GALES, P. et THATCHER, M., (dir.), *Les réseaux de politique publique : débat autour des policy networks*, l'Harmattan, 1995, 272 p.
- LEMIEUX, V., « Les politiques publiques et les alliances d'acteurs », in LEMIEUX, V., BERGERON, P., BÉGIN, C., et BÉLANGER, G., (dir.), *Le système de santé au Québec. Organisations, acteurs et enjeux*.

- Chapitre 5, pp. 107-128. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1994, 370 p., [en ligne], disponible dans « Les classiques des sciences sociales (Jean-Marie TREMBLAY) » [accès le 28 avril 2016]
- LILIAN, M., « L'espace des mouvements sociaux », *Politix* 2007/1 (n° 77), p. 131-151. DOI : 10.3917/pox.077.0131 [accès le 04 septembre 2018]
 - LOADA, A., « Réflexions sur la société civile en Afrique : Le Burkina de l'après Zongo », *Politique africaine* 1999/4 (N° 76), p. 136-151. DOI 10.3917/polaf.076.0136 [accès le 07 avril 2018]
 - MABILEAU, A., *Les nouvelles politiques locales : Dynamiques de l'action publique*, Presses de Sciences PO, 1999, 486 p.
 - MARX, K., (1895), *MANIFESTE DU PARTI COMMUNISTE*, un ouvrage du domaine public, Editions BIBEBOOK, 48 p.
 - MAYER, N., *Sociologie des comportements politiques*, U-Colin, 2010, 316 p,
 - MAYER N., FILLIEULE O., « Devenirs militants. Introduction. ». In : *Revue française de science politique*, 51^e année, n°1-2, 2001. pp. 19-25; https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2001_num_51_1_403605
 - MAYER, N., MANN, P., « L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives ». In : *Revue française de sociologie*, 1992, 33-3. pp. 474-475 ;https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0032969_1992_num_33_3_5614, [accès le 04 février 2018]
 - MEYNAUD, J., SALAH-BEY, A., *Le syndicalisme africain. Evolution et perspectives*. Paris. Payot, 1963, 264 p.
 - MULLER, P., (2000), « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique ». In : *Revue française de science politique*, 50^e année, n°2, pp. 189-208.
 - NEVEU, E., « Médias, mouvements sociaux, espaces publics ». In : Réseaux, volume 17, n°98, 1999. *Médias et mouvements sociaux*, pp. 17-85; doi:<https://doi.org/10.3406/reso.1999.2180> ;https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1999_num_17_98_2180 [accès le 10 septembre 2018]
 - PHARO, P., (1985), « Problèmes empiriques de la sociologie compréhensive ». In : *Revue française de sociologie*, 26-1. pp. 120-149.
 - QUERE, L., « L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique ». In : Quaderni. N° 18, Automne 1992. Les espaces publics. pp.75-92,doi:10.3406/quad.1992.972 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/quad_09871381_1992_nm_18_1_972

- ROCHER, G., « Introduction à la sociologie », « Première partie : L'action sociale, chapitre 4 », pp. 101-127. Montréal : Les Éditions Hurtubise 3^e édition, 1995, 695 p. In : « Les Classiques des sciences sociales » <http://classique.uqac.ca> [accès le 22 mai 2016]
- SCHUMPETER, J., *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Traduit de l'anglais avec une introduction par Gaël FAIN, Paris, Payot, 1954, 462 p.
- SECONDAT (de), C-L.M. *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Texte intégral de l'édition originale, Amsterdam, 1734, Paris-Genève, Editions Slatkine, 1996, Collection Fleuron.
- Tract du 10 septembre 2018 de l'Union syndicale CGT, FO, Solidaire (Union syndicale), FIDL (le syndicat lycéen), UNEF, UNL (la voix lycéenne), France.
- Tract du 10 septembre 2018, un appel à la mobilisation générale de l'union des syndicats par l'UD GIRONDE, la CGT, Emplois – Salaires – Retraites
- TOURAINE, A., (1966), *La conscience ouvrière*, Paris, Editions du Seuil, 399 p.
- TOURAINE, A., DUBET, F., WIEVIORKA, M., (1984), *Le mouvement ouvrier*, Fayard, Collection Essai, 448 p.
- VAILLANCOURT, J-G., (1991), « Mouvement ouvrier et nouveaux mouvements Sociaux : l'approche d'Alain Touraine. Note critique. ». In : *Cahiers de recherche sociologique*, n° 17, 1991, pp. 213-222. Montréal : département de sociologie, UQAM. [Thème : Régulation et problèmes contemporains], [accès le 08 décembre 2017]
- WEBER, M., *Economie et société*, tome 1, Paris, Plon, 1971, 650 p.

NOTE A L'INTENTION DES CONTRIBUTEURS

DEZAN est la revue scientifique du Département de Sociologie-Anthropologie de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin. De sa dénomination «dézan» signifiant «rameau» en langue béninoise «fɔngbé», elle est représentative de la symbolique du changement social en culture africaine. De ce fait, la **Revue DEZAN** se donne pour vocation première de contribuer à une configuration décloisonnée des sciences de l'homme et de la société, pour une synergie transversale et holistique génératrice d'une interdisciplinarité plus fertile à un développement convergent où l'endogène et l'exogène sont en parfaite cohésion. Elle paraît au rythme de deux numéros par an. Les articles y sont rédigés en français, anglais, allemand, ou en langues nationales africaines.

Le comité de lecture est habilité à accepter pour publication ou non les articles soumis. Chaque article est résumé en une page au plus assorti de cinq mots clés du travail. Le manuscrit de 20 pages au plus est soumis en exemplaire original, recto seulement, saisi à l'intérieur d'un cadre de frappe 21 x 29,7; police Times New Roman, point 12, interligne 1,5. Il est accompagné d'un CD-RW ou d'une clé USB comprenant les données. Chaque auteur est appelé à donner son adresse électronique et son institution d'attache. Les cartes et les croquis sont scannés et notées de façon consécutive.

L'usage de l'Alphabet Phonétique International pour transcrire les termes en langues nationales est vivement conseillé. Les références bibliographiques dans le texte sont faites selon l'approche Van Couver ou Harvard dans une parfaite harmonie selon le choix de l'auteur. Chaque auteur apporte une participation de 30.000F.



ISSN 1840-717-X DU 4ème trimestre
Dépôt Légal N°6378 du 4ème trimestre

Impression : Centre des Publications Universitaires
(Université d'Abomey-Calavi) Tél. : (00229) 95 91 57 61
République du Bénin